

Vers de **nouvelles**
conditions en faveur de
la **traduction** littéraire
en **Europe**



Les recommandations **PETRA**

La richesse du patrimoine européen devrait être profitable à la majorité et non pas à une minorité. C'est pourquoi les traducteurs sont essentiels.

Androulla Vassiliou

Commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme, de la jeunesse et des sports
lors de l'ouverture du congrès PETRA, Bruxelles, 1er décembre 2011

Vers de **nouvelles** conditions en faveur de la **traduction** littéraire en **Europe**

Les recommandations **PETRA**

PETRA est une initiative du Literarisches Colloquium Berlin, de Passa Porta, de l' Instytut Książki (Institut polonais du livre), de la Slovenská spoločnosť prekladateľov umeleckej literatúry (Association slovaque des traducteurs littéraires) et de Transeuropéennes.

Le comité directeur de **PETRA** est formé de Jürgen Jakob Becker (pour le Literarisches Colloquium Berlin), de Katarína Bednárová (pour l'Association slovaque des traducteurs littéraires), de Ghislaine Glasson Deschaumes (pour Transeuropéennes), de Tomasz Pindel (pour l'Institut polonais du livre), ainsi que de Bart Vonck et de Paul Buekenhout (pour Passa Porta).

Le projet **PETRA** est coordonné par Passa Porta – Maison internationale des Littératures à Bruxelles. Contact : 00 32 2 226 04 54 – petra@passaporta.be – www.passaporta.be

	préface	
Carburant, ciment et boussole		07
par Jacques De Decker		
	introduction	
A propos de PETRA		09
par Paul Buekenhout et Bart Vonck		
	les recommandations PETRA	
Enseignement et formation du traducteur littéraire		13
par Henri Bloemen et Vincenzo Barca		
Gestion des droits d'auteur, y compris des droits numériques		17
par Andy Jelčić		
Perception culturelle et visibilité du traducteur		21
par Jürgen Jakob Becker et Martin de Haan		
Politiques éditoriales et le marché		25
par Peter Bergsma		
Situation matérielle et sociale des traducteurs littéraires		29
par Ildikó Lörinszky et Holger Fock		
	conclusions	
Synthèse des recommandations PETRA		33
par Françoise Wuilmart		
	appendices	
Les organisations PETRA		37
Congrès PETRA : le programme		40
Congrès PETRA : les participants et leurs organisations		41
Remerciements		45

Nous partageons le même et unique but : promouvoir cette discipline et aider la traduction à devenir plus visible et à être mieux reconnue en Europe.

José Manuel Barroso

Président de la Commission européenne
lors de la conférence *Traduction littéraire et culture*, Bruxelles, 20 avril 2009

Carburant, ciment et boussole

Jacques De Decker

Le 20 avril 2009 Bruxelles a été, pour un jour, la capitale de la traduction littéraire. La Commission européenne du Multilinguisme en association avec celle de la Culture a pris l'initiative d'organiser la conférence *Traduction littéraire et culture*. J'ai eu l'honneur d'être le rapporteur de cette journée.

De cette initiative est né quelques temps plus tard le projet PETRA. J'ai été intimement lié à ce projet dont l'intention est de donner la parole à bon nombre d'acteurs du vaste champ de la traduction littéraire en Europe et qui, par cela, touche au cœur même du projet européen. En effet, on ne dira jamais assez combien la traduction est le carburant, le ciment et la boussole de l'Europe.

Le carburant, parce que sans la traduction l'Europe ne fonctionnerait tout simplement pas. Elle est l'huile qui facilite le mouvement de ses rouages, le cambouis qui baigne sa mécanique. Le ciment parce que sans cette même traduction, l'intégration européenne serait compromise, dès lors qu'elle amortit les différences, voire les incompatibilités, et lui assure cette indispensable cohésion, combat de tous les jours, comme on l'observe particulièrement aujourd'hui. La boussole parce qu'elle indique, relevant les nuances et les subtilités de chacune de ses cultures, comment elle peut faire voile vers ses plus hautes destinations.

Dans ce gigantesque déploiement de compétences langagières, la traduction littéraire occupe évidemment une place privilégiée, et imprenable. On peut très bien imaginer, même si ce n'est pas du tout souhaitable, que l'Europe, par solution de facilité, réduise la part de multilinguisme dans sa communication quotidienne, et pour commencer administrative. C'est même, dans la pratique, déjà largement le cas, et je suis le premier à le déplorer. Mais il demeurera toujours un pré carré, une forme de sanctuaire, où il s'agira que circule d'une culture à l'autre ses accomplissements poétiques les plus rares et les plus riches, ses légendes spécifiques, ses drames emblématiques. Bref, sa littérature, province de la création qui se sert de la langue, et non des sons, des couleurs et des volumes. Il faut que l'on puisse lire Pessoa sans connaître le portugais, Tsvetaeva sans savoir le russe, Auden sans être anglophone, et avoir l'impression d'entendre néanmoins leur voix, alors qu'elle passe par notre langue la plus familière. Cette opération tient du prodige, même les traducteurs hésitent à se l'avouer, parce qu'elle est leur besogne quotidienne.

Pour être Pessoa, et je pourrais en citer bien d'autres, il faut du talent et du génie ; pour le traduire, il faut un autre talent, un autre génie, et beaucoup d'humilité et de générosité. On peut imaginer des créateurs égocentriques, ils ne manquent d'ailleurs pas, mais il n'y a pas de traducteurs qui aient ce même travers.

Aussi se sont-ils si longtemps satisfaits de composer une sorte d'armée de l'ombre, taillable et corvéable à merci. C'est à cette situation que PETRA a voulu s'opposer. Les revendications des traducteurs se font entendre depuis longtemps déjà, des associations diverses s'en sont faites les relais, et elles étaient représentées au cours du congrès PETRA. Mais il fallait qu'elles trouvent leur expression dans le cadre institutionnel qui s'impose. C'est dans ce cadre que Petra a voulu travailler. PETRA prend la défense de la traduction littéraire et de la profession qui est la plus consubstantielle à l'Europe, et l'Europe peut répondre par l'affirmative.

Cher lecteur, les conditions dans lesquelles s'exerce la traduction littéraire doivent changer. Essayons de faire bouger les choses. Et si on commençait maintenant ?

A propos de PETRA

Paul Buekenhout et Bart Vonck
Traduit de l'anglais par Anne Damour

Lors des *Assises de la traduction littéraire*⁽¹⁾ à Arles (France) le 14 novembre 1993, Umberto Eco prononça ces mots inoubliables : « La langue de l'Europe, c'est la traduction. » Des paroles qui ont été largement reprises, peut-être trop utilisées. Par ailleurs, elles sont parfaitement justes. Il n'existe pas moins de 23 langues officielles dans l'Union européenne, non compris un certain nombre de langues minoritaires (c.-à-d. les langues les moins utilisées), celles des Etats non membres et les douzaines de langues parlées par les soi-disant immigrants ou expatriés. La phrase d'Eco illustre donc parfaitement, sous forme condensée, l'importance de la traduction en Europe.

Nous considérons pour acquis que le multilinguisme et la diversité culturelle sont à la base de l'identité européenne. Dans cette perspective, la traduction littéraire est un talent et un art permettant à l'unité culturelle européenne d'exister, voire de se développer.

La reconnaissance de l'importance de la traduction littéraire augmente graduellement. Mais les conditions qui lui permettraient de s'épanouir sont encore loin d'être idéales ; et il reste beaucoup à faire pour améliorer la situation du traducteur littéraire.

Un défi

En septembre 2008, un appel intitulé *Plus qu'une seule langue*⁽²⁾ fut lancé à Paris à l'occasion du forum *Etats généraux du Multilinguisme*. Il proposait d'adopter une vision plus large de la traduction et la création d'un programme ambitieux en faveur de la traduction en Europe. Quelques mois plus tard, José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, s'adressa aux participants de la conférence *Traduction littéraire et culture*⁽³⁾ à Bruxelles le 20 avril 2009. Il lança alors un véritable défi : « Je pense qu'il est temps pour la pratique de la traduction de développer tout son potentiel et pour nous de prendre davantage conscience de ce que nous devons aux traducteurs ... Nous accueillerons toutes les suggestions et opinions car nous savons que dans cette salle chacun partage le même et unique but : promouvoir cette discipline et aider la traduction à devenir plus visible et à être mieux reconnue en Europe. »

Naturellement, de nombreuses initiatives concernent déjà la traduction littéraire. Il existe aussi des organisations telles que le CEATL (Conseil européen des associations de traducteurs littéraires), Literature Across Frontiers, Traduki, Expertisecentrum Literair Vertalen, Transeuropéennness (qui est à l'origine du projet *Traduire en Méditerranée*), la fondation Next Page et HALMA, pour n'en citer que quelques unes, qui attirent l'attention en particulier sur une approche transnationale, ou européenne, de la traduction littéraire.

Nous avons appris, à travers nos nombreux contacts avec de multiples organisations européennes, que les individus engagés dans cette activité ont trop peu d'occasions de se rencontrer et d'échanger idées et informations à un niveau européen, ou du moins supranational. C'est précisément ce besoin qui est au cœur de PETRA.

PETRA signifie « Plateforme européenne pour la traduction littéraire » et s'est donné pour mission de relever le défi lancé par Barroso. Nous avons le plaisir de noter que PETRA vient de se voir attribuer une subvention de l'UE et est reconnue comme un projet en coopération avec le Programme Culturel de l'Union européenne. Preuve que l'UE prend la traduction littéraire au sérieux.

Les objectifs de PETRA

Le projet PETRA a pour but de donner du poids et de la visibilité aux actions et à la compétence des nombreux acteurs qui œuvrent dans le domaine de la traduction littéraire en Europe. Il souhaite développer un forum européen dédié à la traduction littéraire : un forum de réflexion, de communication et d'action, et d'échange d'expérience et de compétences.

L'objectif principal de PETRA est de promouvoir et soutenir la traduction littéraire et les traducteurs littéraires en Europe. PETRA veut être l'instigateur et le promoteur de changements positifs à leur bénéfice.

PETRA veut aussi faire connaître à un plus large public la traduction littéraire comme une activité,

⁽¹⁾ Rencontre annuelle organisée par ATLAS, Paris/Arles ; www.atlas-citl.org ; www.atlas-citl.org

⁽²⁾ Appel organisé par Transeuropéennes, Paris ; www.transeuropeennes.eu

⁽³⁾ Conférence organisée par la Commission européenne section multilinguisme en association avec la section Culture ; www.ec.europa.eu/languages/news/documents/3306-barroso-speech.pdf

une aventure et un processus artistique à la fois intéressant et exigeant.

PETRA n'envisage en aucune manière de mettre sur pied d'autres projets, organismes concernés par la traduction littéraire, ou réseaux agissant dans ce domaine, qui seraient inutiles et feraient double emploi. PETRA ne cherche pas à remplacer ce qui existe déjà, mais à apporter sa pierre à l'édifice. PETRA désire instituer un nouveau dialogue et une nouvelle dynamique.

Un projet multi-phase

Le projet PETRA s'articule en deux phases.

Phase 1 : La création d'une plateforme qui rassemble de nombreux acteurs et diverses compétences, et le début d'un dialogue.

Le congrès PETRA, qui s'est déroulé à Bruxelles du 1er au 3 décembre 2011, a rassemblé environ 150 participants venus de 34 pays européens, Etats membres de l'UE aussi bien que pays voisins. L'objectif du congrès était d'examiner la situation de la traduction littéraire en Europe et d'encourager le dialogue concernant les problèmes et les besoins de ce secteur.

Les six thèmes du congrès étaient :

- Enseignement et formation du traducteur littéraire
- Copyright et droits numériques
- Situation culturelle et visibilité de la traduction littéraire
- Politiques éditoriales et relations avec le marché
- Statut économique et social du traducteur littéraire
- La traduction littéraire en Europe : culture, politique, et politiques culturelles.

Les débats portant sur les cinq premiers thèmes forment la base de cinq chapitres de cette publication. Le dernier n'a pas fait l'objet d'un chapitre séparé puisqu'il a été traité sous divers aspects dans les autres chapitres.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli Vladimír Sucha, directeur à la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne, à la dernière session plénière du congrès. Il y a présenté le nouveau Programme Culturel, *L'Europe Créative*⁽¹⁾ détaillant la politique de l'UE dans le domaine de la traduction littéraire en particulier.

PETRA a permis de rassembler les nombreux acteurs de la chaîne de traduction. De ce point de vue, le congrès peut être considéré comme un moment historique. Jamais auparavant tant de contributeurs

différents, issus d'un si grand nombre de pays, avec des origines, des missions et sujets d'intérêt si variés, ne s'étaient retrouvés pour discuter de traduction littéraire. PETRA souhaite découvrir quelque chose de nouveau : des objectifs communs et un but unique.

Androulla Vassiliou, la Commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme, de la jeunesse et des sports, a ouvert officiellement le congrès PETRA et déclaré : « Je suis heureuse de voir que ce congrès poursuivra le débat au niveau européen commencé en 2009 sur l'importance de la traduction littéraire et du rôle du traducteur. J'attends avec impatience les résultats de vos discussions. »

Phase 2 : campagne de visibilité

Pour changer la perception de la traduction littéraire en Europe, une campagne en faveur de la visibilité est nécessaire. L'outil principal de cette campagne est la présente publication. Les groupes cibles que PETRA a définis sont variés.

Les traducteurs littéraires eux-mêmes sont naturellement une cible essentielle dans le projet PETRA. Ils sont les créateurs, ou mieux, les auteurs des traductions qui permettent à la littérature de franchir les frontières du langage. La plupart des changements nécessaires dans le domaine de la traduction littéraire les concernent directement. Dans la majorité des pays européens, des associations de traducteurs défendent leurs intérêts.

En outre, doivent aussi être ciblés les domaines de l'édition, de l'enseignement, de la formation, des droits d'auteur, des médias et des critiques littéraires.

Enfin, il y a les organismes nationaux et régionaux de l'Europe. Ils forment un groupe cible privilégié car ils ont la possibilité d'influer sur la situation de la traduction littéraire en général et sur celle des traducteurs en particulier, pour le meilleur. Il serait extrêmement profitable que les autorités régionales et nationales, d'une part, et la politique de l'UE d'autre part, soient mieux coordonnées.

Une plateforme

PETRA a réuni les projets et les compétences des principaux acteurs du secteur à l'échelon européen : les associations de traducteurs, les organismes littéraires, les réseaux, les institutions chargées de la réglementation, les dispensateurs de subventions, les organismes chargés de l'éducation, de l'édition et du copyright.

PETRA est un projet porté par cinq co-organisateurs venant de cinq pays de l'UE : l'Association slovaque des traducteurs littéraires (Slovaquie), l'Institut polonais du livre (Pologne), le Literarisches Collo-

quium Berlin (Allemagne), Passa Porta (Belgique) et Transeuropéennes (France).

Ils peuvent compter sur la compétence et l'engagement de plusieurs organismes associés : CEATL (Conseil européen des associations de traducteurs littéraires), CETL (Centre européen de traduction littéraire), Escuela de Traductores de Toledo, ELV (Expertisecentrum Literair Vertalen), la Fondation néerlandaise des Lettres, le Fonds flamand des Lettres, Fundação Calouste Gulbenkian, HALMA, Het beschrijf, la Robert Bosch Stiftung, la S. Fischer Stiftung et Stiftung ProHelvetia.

Les recommandations PETRA

Cinq thèmes sont abordés dans cette publication, chacun faisant l'objet d'un chapitre séparé. Chaque chapitre comprend en conclusion un certain nombre de recommandations. Certaines sont très concrètes, d'autres d'ordre plus général. Elles s'adressent principalement aux institutions et organismes publics qui désirent mettre en œuvre une politique en faveur de la traduction littéraire.

Un environnement plus favorable à la traduction littéraire peut être créé à un niveau européen, national ou régional. L'UE offre de nombreuses possibilités pour le soutien de la traduction littéraire en Europe. Il y a par exemple le Programme Culture et le Programme Formation permanente. L'UE devrait améliorer et élargir les mesures d'aide actuelles. Mais l'UE peut faire davantage. Elle peut motiver les instances régionales et nationales et créer une dynamique positive à travers toute l'Europe.

Les décideurs, aux niveaux régional et national, doivent être informés de l'importance de la traduction littéraire, pour ce qu'elle est en substance, mais aussi pour leur pays ou leur région, et agir en conséquence. Ce sont eux qui ont la capacité de prendre les décisions qui amélioreront la situation actuelle.

Cette publication de PETRA leur fournit des suggestions nouvelles et utiles. Nous incitons toutes les parties concernées à réfléchir aux actions qu'elles peuvent engager, en collaboration ou individuellement.

Un investissement à long terme

L'Europe est un patchwork. Nous en avons fait l'expérience lors de notre travail concernant PETRA. Nous avons également remarqué des inégalités criantes au niveau national comme au niveau régional. Dans certains pays, les traducteurs sont financièrement ou légalement favorisés par rapport à des pays voisins. Dans d'autres, la traduction littéraire bénéficie d'un certain degré de reconnaissance, alors qu'elle n'est pas prise au sérieux ailleurs. Une situation qui rend difficile de présenter des recommandations non seulement pertinentes, mais également valables sur un plan plus large. En outre, face à tant d'historiques différents, à tant d'objectifs et de programmes, il n'est pas réaliste d'attendre que tous ceux qui sont concernés par la traduction littéraire en Europe soient d'accord sur tout. On peut cependant définir un but commun : améliorer le statut de la traduction littéraire.

La discussion doit, naturellement, continuer. Le titre de cette publication débute par le mot « vers », a qui est particulièrement révélateur. Elle ne doit pas être considérée comme un point final dans la recherche de l'amélioration de la situation des traducteurs littéraires. La cause qui y est défendue a besoin d'un investissement à long terme. Pour nous, il est nécessaire de créer une plateforme permanente rassemblant tous ceux qui sont actifs dans le domaine de la traduction littéraire en Europe. Cela pourrait être réalisé sous l'égide de PETRA, ou prendre une forme et un nom différents. Le projet PETRA devrait, cependant, être considéré comme un pas significatif dans la bonne direction.

Créer la différence

Que vous soyez homme politique, décideur ou traducteur, que vous soyez actif dans une association de traducteurs, dans le domaine de l'enseignement ou de la formation à la traduction, que vous soyez éditeur, critique littéraire, organisateur d'événements multilingues ou de festivals, cette publication devrait vous intéresser.

Cher lecteur, les conditions dans lesquelles s'exerce la traduction littéraire devraient changer. Essayons de faire bouger les choses. Et si on commençait maintenant ?

⁽¹⁾ www.ec.europa.eu/culture/creative-europe

En Europe, un haut niveau de formation et d'enseignement de la traduction littéraire est nécessaire. Pour y parvenir tous les acteurs du secteur doivent collaborer : universités, écoles supérieures, fonds littéraires, organisations de traducteurs, maisons d'édition etc.

Enseignement et formation du traducteur littéraire

Henri Bloemen et Vincenzo Barca
Traduit de l'anglais par Anne Damour

On admet en général que la traduction littéraire représente la forme la plus élaborée de la traduction. Elle demande une maîtrise parfaite des langues de départ et d'arrivée, mais elle exige aussi une connaissance approfondie des fondements littéraires et culturels des langues concernées. A cela s'ajoutent les techniques de traduction spécifiques à la traduction littéraire. Alors que le talent de l'écrivain peut difficilement être enseigné, dans le cas des traducteurs littéraires les connaissances et les techniques peuvent être acquises par une formation spécifique.

Le besoin d'un enseignement professionnel de haut niveau destiné aux traducteurs littéraires est ressenti dans toute l'Europe. Plusieurs initiatives d'origines différentes ont vu le jour au cours des dix dernières années. Pour atteindre cet objectif il est temps non seulement de concevoir des programmes ambitieux à l'échelle européenne et de développer des actions communes entre des projets déjà existants souvent gérés par des associations de traducteurs professionnels, mais aussi de faciliter la collaboration nécessaire entre les secteurs professionnels et éducatifs.

Ces besoins valent pour toutes les langues, mais une attention particulière devrait être accordée à ce que l'on nomme les « langues mineures » parce que la masse critique permettant d'établir des programmes officiels sanctionnés par des diplômes de haut niveau ne peut être atteinte. La prédominance de l'anglais représente une menace pour les échanges littéraires en Europe. Rien moins que la diversité de la culture européenne est en jeu.

La formation des traducteurs littéraires ne s'arrête pas à l'obtention d'un diplôme. Le secteur a soif d'une plus grande professionnalisation, surtout pour les débutants, ainsi que d'une formation continue voire d'un apprentissage tout au long de la vie.

Situation et bonnes pratiques

La formation des traducteurs littéraires est dispensée aujourd'hui sous au moins trois formes :

- diplômes de master à part entière en traduction littéraire ;
- formations de haut niveau organisées en proche collaboration avec les universités ou les institutions d'enseignement supérieur et le monde de la profession ;
- formations organisées par des associations de traducteurs ou d'autres instances privées ou publiques et proposant des master classes où interviennent des traducteurs littéraires expérimentés.

Si l'on regarde chacune de ces formes séparément, la situation est encore plus diverse.

Concernant les programmes de traduction littéraire au niveau universitaire, la situation, selon une étude récemment menée par le CEATL⁽¹⁾, est la suivante :

- une minorité de pays offre des formations essentiellement axées sur la traduction littéraire, sanctionnées par un diplôme spécifique ;
- quelques pays proposent des formations partiellement axées sur la traduction littéraire et sanctionnées par un diplôme de traduction générale ;

- dans la majorité des pays, la formation est dispensée surtout sous forme de modules optionnels dans le cadre d'études de Lettres, de philologie, de langues vivantes ou appliquées ;

- dans certains pays il n'existe aucune formation universitaire à la traduction littéraire.

A ce constat on doit ajouter qu'il n'y a aucun consensus a minima concernant la structure et le contenu des formations de traduction littéraire. De même qu'il n'y a pas de standards de compétence en traduction littéraire, pour les diplômés et les non diplômés. En outre les profils des professeurs actifs dans les formations universitaires à la traduction littéraire sont très différents et dépendent de disciplines traditionnelles telles que la linguistique, les études littéraires, la philologie etc. plutôt que de la traduction littéraire elle-même.

Un problème essentiel inhérent aux programmes universitaires est leur restriction aux langues majeures. La combinaison de deux langues qualifiées de « mineures » sont exceptionnelles. D'autre part, les traducteurs expérimentés ont des difficultés à participer en tant qu'enseignants dans les programmes universitaires, bien qu'il soit reconnu que leur collaboration est essentielle. Il en va de même pour d'autres acteurs du secteur comme le monde éditorial, les fonds littéraires, les critiques etc.

⁽¹⁾ Formations universitaires à la traduction littéraire, CEATL, 2009-2012

Les initiatives conjuguées des institutions de formation et du secteur professionnel semblent répondre d'une façon plus efficace aux besoins de formation et d'enseignement. En fait, la question importante de la collaboration avec des traducteurs expérimentés et d'autres professionnels du domaine est ici beaucoup plus facile. De même l'établissement de standards semble d'une plus grande faisabilité, bien que les pratiques actuelles montrent qu'il est difficile d'assurer le rapide passage d'un titulaire d'une licence ou d'une maîtrise à de tels cours spécifiques ; et la définition des diplômes sanctionnant une telle formation est problématique.

Néanmoins, ces actions conjointes jouent un rôle important dans la future professionnalisation des traducteurs littéraires possédant un diplôme universitaire.

En ce qui concerne leur financement, ces programmes dépendent souvent de subventions des gouvernements ou d'autres sources comme des fonds littéraires etc.

Quelques bons exemples de ce modèle sont les activités du CETL à Bruxelles, de l'ELV à Utrecht/Anvers et du Master en traduction littéraire de l'IDEC/Pompeu Fabra à Barcelone, dont les enseignants sont des traducteurs expérimentés, des relecteurs, des éditeurs et des professeurs d'université.

Les formations organisées par les associations de traducteurs ou autres instances privées ou publiques se développent dans toute l'Europe. Elles peuvent prendre des formes variées allant d'ateliers occasionnels pour débutants à des master classes pour traducteurs expérimentés, des programmes spécifiques et des cours dispensés pendant une période plus longue. Très souvent elles essayent de répondre à des problèmes cruciaux de qualité et au manque de traducteurs dans certaines associations de langues. Grâce à leur flexibilité, de nombreuses combinaisons de langues peuvent être offertes, y compris les langues « mineures ». Les difficultés surgissent parce que les niveaux des étudiants inscrits et du contenu des programmes restent imprécis. Qui plus est, la définition des diplômes consacrant la formation est problématique.

Ces actions sont entreprises à l'initiative de fonds littéraires, d'instituts culturels, de fonds privés, d'organisations de traducteurs ou d'écrivains, de collèges de traducteurs, de personnes privées etc.

Recommandations

Compte tenu du fait que la formation est fonction du contexte culturel de chaque Etat membre, toutes les recommandations ne peuvent être adressées à la Commission européenne, bien que le soutien européen puisse aider les responsables de la décision finale à agir dans un sens souhaitable.

1) Il est recommandé de créer des structures ouvertes au niveau national et européen et qui, sans procédures administratives excessives, permettent aux universités et aux instituts d'enseignement supérieur de collaborer avec des organisations extra académiques, des associations et réseaux de traducteurs littéraires professionnels.

Ces initiatives démontrent le besoin crucial de formations et d'éducation car elles émanent du secteur lui-même.

On peut citer à titre d'exemple *la Fabrique des traducteurs* au CITL d'Arles, *l'Akademie der Übersetzungskunst* créée par le Fonds allemand des traducteurs et les ateliers du Literarisches Colloquium Berlin.

Les questions centrales de la formation et de l'enseignement de la traduction littéraire dans son ensemble sont :

- quelles connaissances et quelles capacités sont nécessaires pour être un traducteur littéraire ?
- quel serait le programme de formation idéal pour acquérir ces connaissances et ces capacités ?

Conséquences minimales

En Europe, un haut niveau de formation et d'enseignement de la traduction littéraire est nécessaire. Pour y parvenir, tous les acteurs du secteur doivent collaborer : universités, écoles supérieures, fonds littéraires, organisations de traducteurs, maisons d'édition etc.

Des accords devraient porter au minimum sur :

- la durée de la formation
- la structure des programmes
- le contenu des programmes
- la description des compétences depuis le traducteur débutant jusqu'au traducteur professionnel
- des échanges à l'échelon européen entre les différents programmes
- le lien entre la théorie et la pratique
- des programmes à l'intention des professeurs et pour assurer le transfert des connaissances et des capacités
- l'implication de traducteurs expérimentés dans les programmes
- la relation au monde de la traduction, en particulier aux éditeurs et au marché
- les langues de départ et d'arrivée (langue source et langue cible) qui doivent être enseignées.

2) Il est recommandé d'entamer une discussion sur des structures éducatives durables et de haute qualité pour assurer l'éducation et la formation des traducteurs à un niveau européen. C'est ici que doivent entrer en pratique les concepts d'échange et de coopération entre institutions académiques et non-académiques en ce qui concerne le contenu des formations, les questions pratiques et la méthodologie de l'enseignement.

Un groupe de travail représentatif devrait présenter un projet basé sur des programmes existants. L'un des points de l'ordre du jour pourrait être l'établissement d'une ligne directrice d'apprentissage allant du débutant au traducteur professionnel, y compris la formation de traducteurs désirant transmettre leur savoir et leur talent.

3) Il est recommandé que les pionniers de la recherche et des formations dans les domaines politique, culturel, et universitaire balayent les barrières et contraintes actuelles, afin que les traducteurs professionnels actifs puissent officier comme conférenciers ou tuteurs dans les universités sans obstruction académique. Il en va de même pour les professionnels de secteurs contigus, en particulier les éditeurs et les critiques littéraires.

Ce point relève des législations nationales, mais l'Europe pourrait néanmoins aider à introduire des réglementations permettant aux traducteurs d'intervenir comme professeurs ou conférenciers dans des programmes universitaires.

4) Il est recommandé de développer davantage des programmes de formation existants pour traducteurs littéraires, tels qu'ateliers et master classes, séminaires et stages dans des maisons d'édition. Ils peuvent servir de modèles pour de nouvelles initiatives.

5) Il est recommandé de générer les conditions adéquates pour inclure les langues minoritaires dans toute forme d'enseignement. L'écueil du trop petit nombre d'étudiants pour l'établissement de nouveaux cours devrait être résolu.

Sur ce point particulier, une initiative européenne est essentielle ; le soutien financier aux programmes comprenant des langues mineures semble indispensable. Dans ce but, il est nécessaire de renforcer la collaboration européenne et de soutenir la création de réseaux inter-universitaires ou inter-institutionnels, indispensables pour la formation des traducteurs littéraires. Les programmes existants en faveur de la mobilité des étudiants et des équipes enseignantes devraient être exploités de façon plus efficace.

6) Il est recommandé d'explorer les possibilités de l'enseignement assisté par ordinateur.

Les plateformes d'enseignement assisté par ordinateur peuvent facilement réduire la distance entre élèves et enseignants, vivant souvent dans des zones éloignées.

7) Il est recommandé de promouvoir la pratique et l'art de la traduction littéraire dans les écoles secondaires.

L'Europe, particulièrement fière de sa littérature, doit aussi assumer l'entière responsabilité de cet enfant. Un objectif qui exige d'accorder une protection suffisante du droit d'auteur des traducteurs littéraires, étendu notamment aux reproductions numériques de leurs œuvres.

Gestion des droits d'auteur, y compris des droits numériques

Andy Jelčić

Traduit de l'anglais par Anne Damour

Avant que ce sujet, formulé avant, pendant et après le congrès PETRA à Bruxelles du 1^{er} au 3 décembre 2011, ne soit discuté, résumé et fasse l'objet de conclusions, un point important doit être abordé. Aux yeux du grand public comme des professionnels, la question des droits d'auteur se réduit à la vieille relation « amour-haine » entre l'éditeur et le traducteur. Tant que les droits du traducteur seront considérés de ce point de vue étroit, sous le regard indifférent de la société, et que l'Etat avec ses organismes législatifs et les institutions qui contrôlent l'application des lois sera considéré comme un médiateur ou un arbitre dans ce processus, la perspective sera faussée et les chances d'une amélioration générale resteront faibles.

Le fait que le Cyrano de Bergerac de Rostand soit aussi connu à Skopje que l'est à Birmingham le personnage de Raskolnikov de Dostoïevski montre que, même si peu de gens connaissent le nom du traducteur ou de la traductrice, son œuvre connaît une existence propre dans différents milieux culturels, de la même manière que les œuvres des peintres ou des sculpteurs. Du point de vue du droit d'auteur, il en résulte une succession de problèmes concernant la répartition des revenus de l'exploitation commerciale de ces œuvres.

Au cours de l'histoire, de nombreuses œuvres d'art connues ou moins connues ont été des œuvres de commande ; certaines à des conditions très précises, d'autres moins formelles. La peinture en est un bon exemple. Alors que jusqu'au milieu du XIX^e siècle la majorité des tableaux faisaient l'objet d'une commande, cette relation s'est inversée radicalement au cours de ces cent cinquante dernières années. Pour les œuvres littéraires c'est tout le contraire : aux XVII^e et XVIII^e siècles, les traductions étaient souvent réalisées soit par des écrivains désireux de faire connaître leurs pairs étrangers au public local, soit à titre de passe-temps par des nobles qui avaient d'autres sources de revenu, ou encore par des prêtres ou des scientifiques pour des raisons idéologiques. Après un XIX^e siècle de transition, le XX^e siècle a définitivement consacré la traduction de commande.

Il faut souligner le fait que les traductions littéraires sont profondément enracinées dans chaque société, formant et influençant les individus comme la masse, mais qu'elles ne sont pas acceptées comme un capital social commun à l'image d'autres œuvres d'art, bien qu'elles le méritent tout autant selon les critères historiques, sociologiques, culturels ou esthétiques. L'Europe, particulièrement fière de sa littérature, doit aussi assumer l'entière responsabilité de cet enfant. Un objectif qui exige d'accorder une protection suffisante du droit d'auteur des traducteurs littéraires, étendu notamment aux reproductions numériques de leurs œuvres. Au niveau national, cela signifie que la garantie du droit d'auteur soit inscrite dans les contrats, renforçant la position des traducteurs face à la position dominante des éditeurs et des distributeurs. Les traducteurs seraient protégés en cas de rachats de contrats inéquitables et auraient l'opportunité d'améliorer la qualité de leur production. Au niveau européen les recommandations de l'UE pourraient inciter les Etats membres à rédiger les clauses concernant le droit d'auteur dans ce sens.

La situation actuelle

Le travail accompli par le congrès PETRA, fondé sur les études et l'expérience du CEATL, comme sur les compétences d'organisations telles que ELV, Trans-européennes, CETL, la Fondation néerlandaise des Lettres, et bien d'autres, est centré sur :

- l'évaluation des situations sociales et légales des traducteurs et des éditeurs ;
- l'amélioration de la connaissance du statut des traducteurs littéraires dans le domaine du droit d'auteur en accord avec la convention de Berne et la recommandation de Nairobi de l'Unesco (*Recommandation sur la protection juridique des traducteurs et des traductions et sur les moyens pratiques d'améliorer la condition des traducteurs*⁽¹⁾) ;

- la proposition d'un modèle destiné aux législations nationales visant à améliorer le droit d'auteur et les futures règles applicables aux droits numériques, ainsi que l'utilisation et la distribution des œuvres protégées sur l'Internet, des œuvres numérisées et les conditions de prêt des œuvres numérisées aux bibliothèques publiques ou privées ;

- Les réformes des clauses et conditions légales afin de les adapter aux changements techniques du monde numérique.

Les langues étiquetées WUL (« widely used languages » : langues de grande diffusion) et leurs pays d'origine respectifs insistent pour que soit appliquée la règle suivant laquelle chaque mode d'utilisation exige un accord spécifique du traducteur, qui doit bénéficier d'un pourcentage des revenus ainsi

⁽¹⁾ unesdoc.unesco.org/images/0011/001140/114038f.pdf#page=158

générés. D'un autre côté, les LWUL (« less widely used languages » : langues de moindre diffusion) et leurs pays respectifs pourraient favoriser un paiement forfaitaire à partir d'une certaine quantité d'exemplaires. Cette formule devrait cependant être basée sur des chiffres réalistes, et non des quantités anormalement élevées, comme celles rencontrées dans des contrats portant uniquement sur le respect de la forme.

En raison de la rapide augmentation des textes disponibles sous forme numérique, dans de nombreux pays s'impose une réévaluation de la limite de temps concernant le transfert des droits, alors

que dans plusieurs pays la limite de temps quel que soit le support n'a fait l'objet d'aucune négociation. Cette procédure devait prendre place aussi tôt que possible.

Le groupe de travail « droits d'auteur et droits numériques » du congrès PETRA, qui n'est pas composé uniquement de traducteurs, mais aussi d'éditeurs, de spécialistes du droit et de professionnels concernés par le processus de publication d'œuvres traduites, est arrivé conjointement aux conclusions et recommandations suivantes.

Recommandations

- 1) Les Etats membres de l'UE sont invités à favoriser les négociations entre les associations d'auteurs-traducteurs, les associations d'éditeurs et les sociétés de gestion des droits d'auteur avec pour objectif la réalisation d'un contrat standard des traducteurs. Ce contrat doit être équitable pour les traducteurs comme pour les éditeurs et adapté à l'ère numérique. Il doit être, si nécessaire, garanti par une législation appropriée au niveau national et/ou par des initiatives spécifiques des gouvernements procurant aux associations mentionnées ci-dessus une incitation à engager, ou réactiver, des négociations de ce type.
- 2) La Commission européenne et les Etats membres de l'UE devraient poursuivre leur reconnaissance de la valeur du droit d'auteur, particulièrement dans le contexte du numérique, comme un instrument clé qui protège les créations des traducteurs, leurs moyens d'existence et l'investissement consenti par les éditeurs. Il devrait également être reconnu que le droit d'auteur est un moteur essentiel d'une économie moderne basée sur la connaissance.
- 3) La Commission européenne et les tribunaux européens devraient contrôler étroitement la situation dans les pays membres qui ont un système d'exception du droit d'auteur par le biais d'une formule de rémunération collective (licences légales ou licences collectives étendues) afin de s'assurer que de telles formules procurent une rémunération adéquate à tous les détenteurs de droits et une répartition équitable entre tous les détenteurs de droits concernés (c'est-à-dire la reprographie, les copies privées et le prêt public).
- 4) La Commission européenne et les pays européens membres devraient concevoir un cadre juridique adéquat renforçant l'application des règles du droit d'auteur dans l'environnement numérique et la lutte contre le piratage, qui est nocif autant pour les traducteurs et les auteurs que pour les éditeurs. La notion d'une licence globale rémunérée forfaitairement doit être rejetée.
- 5) La Commission européenne et les pays membres européens devraient s'assurer que tout projet de numérisation (ou de mise à disposition de contenus numérisés déjà disponibles) entrepris ou soutenu par un organisme privé ou public, ou par une institution publique, respecte totalement les lois sur le droit d'auteur. Il doit également avoir obtenu l'accord exprès préalable de tous les détenteurs de droits concernés (sauf dans le cas d'une exception au droit d'auteur, dans les limites de l'exception en question) et procurer une rémunération équitable aux détenteurs de droits en question.
- 6) Les pays européens membres devraient prendre les mesures législatives appropriées pour garantir que le nom du traducteur soit bien mentionné sur chaque exemplaire physique ou numérique d'un livre traduit. Et d'une manière telle qu'il soit suffisamment visible pour l'utilisateur final, sous la forme qui est traditionnelle dans le mode d'exploitation concerné. Ces dispositions s'appliquant également à tout le matériel promotionnel destiné à l'ouvrage en question.

Invisibles, les traducteurs sont dans une position de négociation bien précaire et en conséquence mal rémunérés. Les mauvaises conditions engendrent un travail de piètre qualité et induisent l'idée qu'après tout l'invisibilité et les bas salaires sont bien mérités. C'est de ce cercle vicieux que les traducteurs doivent sortir.

Perception culturelle et visibilité du traducteur

Jürgen Jakob Becker et Martin de Haan
Traduit de l'allemand par Françoise Wuilmart

Les traducteurs littéraires sont les grands invisibles de la littérature. S'il va de soi que des auteurs de langue étrangère comme un Pessoa ou un Pamuk ne peuvent nous parler que par la voix d'un second auteur, non visible, la conscience de cette évidence est peu répandue et sa portée culturelle est quasi inexistante.

Les idées culturelles reçues sont probablement responsables de ce phénomène. Nous voyons généralement la traduction sous un jour négatif : comme la reproduction approximative d'un original impossible à recréer. Dans cette optique, l'idéal serait atteint quand la traduction ne « se lit pas comme une traduction » mais au contraire disparaît en tant que telle, s'efface complètement. Une telle approche présuppose donc l'échec au départ, le traducteur étant tout au plus considéré comme un médiateur qui se donne beaucoup de peine ou comme un « passeur » à qui incombe la tâche ingrate de transporter d'une rive à l'autre le subtil chargement littéraire, et sans trop l'endommager.

La métaphore du passeur escamote la dimension créative de tout traduire. On n'y échappera pas : tout texte doit d'abord être interprété avant d'être recréé dans une autre langue. Cette opération requiert du traducteur qu'il dialogue avec l'original et le réincorpore dans un matériau linguistique étranger. Cette métamorphose est l'essence même de la traduction, voire de tout dialogue interculturel. Une fois débarqué sur l'autre rive, le chargement ne sera plus le même.

Les traducteurs invisibles : conséquences

Le droit d'auteur quant à lui rend parfaitement justice à la tâche du traducteur considéré comme créateur de forme et de sens : la *Convention de Berne sur la protection des œuvres littéraires et artistiques* (1886) met le traducteur sur le même pied que l'auteur de l'original : « Les traductions, les adaptations, les arrangements musicaux et toute autre transformation d'une œuvre littéraire ou artistique bénéficient de la même protection que les œuvres originales ». Les traducteurs sont des auteurs, leurs œuvres sont protégées par le droit d'auteur. Au même titre que les auteurs des textes originaux, ils ont le droit d'être publiquement nommés et estimés comme créateurs de leurs œuvres, ce qui implique notamment la mention expresse du nom du traducteur dans l'ouvrage traduit ou dans le cas de citations d'extraits d'une œuvre traduite, et bien évidemment dans tous les cas où il est fait référence à un texte par les médias ou les supports publicitaires.

La comparaison avec d'autres artistes interprètes tels que les acteurs ou les musiciens est révélatrice de la distance qui nous sépare encore de la reconnaissance dont ils jouissent sans conteste. Il ne viendrait à l'idée de personne de refuser à un Andrés Schiff ou à une Juliette Binoche la reconnaissance à laquelle ils ont droit en tant qu'artistes, alors que les recensions enthousiastes de livres bien traduits omettent couramment de citer le nom du traducteur. Les traducteurs souffrent du dilemme de l'anonymat. Invisibles, ils sont dans une position de négociation bien précaire et en conséquence mal rémunérés. Les mauvaises conditions engendrent un travail de piètre qualité et induisent l'idée qu'après tout l'invisibilité et les bas salaires sont bien mérités. C'est de ce cercle

vicieux que les traducteurs doivent sortir.

Le quotidien du secteur du livre les confine trop souvent dans le rôle du prestataire auxiliaire qui œuvre dans l'ombre, et finit par les considérer avant tout comme des sources de coûts dans la chaîne de production du livre. Le traducteur correctement formé, justement rémunéré, reconnu dans son rôle de médiateur culturel et rendu visible : tel est l'objectif à atteindre. La visibilité fait la lumière. Nous vivons dans une culture de la traduction, et il faut que l'on en prenne conscience.

Problèmes et esquisses de solutions

Il convient tout d'abord de sensibiliser le public littéraire à la spécificité du texte traduit. La critique littéraire joue ici un rôle prépondérant. Malheureusement, rares sont les critiques de traductions qui soient sérieuses et bien argumentées. Les comptes rendus de livres souvent très longs s'étendent principalement sur les qualités positives de la langue et du style, mais sans mentionner le nom du traducteur. Ou alors la qualité de son travail est vaguement sanctionnée par un simple adjectif qui ne repose sur aucune argumentation solide. La raison peut en être le manque de bonne volonté de la part du critique, mais aussi l'absence d'outils adéquats. Un moyen de remédier à cette situation serait de promouvoir des formations complémentaires dans ce domaine. En Allemagne, des séminaires d'études textuelles destinés aux traducteurs se sont ouverts à un public d'éditeurs et de critiques désireux d'en savoir plus, avec un certain succès. Un domaine particulièrement attrayant pour le critique littéraire est la retranscription d'ouvrages classiques, car ici les possibilités de comparaison permettent de mettre l'activité de traduction en valeur. Le développement d'une

critique sérieuse de la traduction serait un facteur prépondérant dans une culture de la traduction à part entière. Les premiers pas devraient se faire dans les écoles et les universités, et se poursuivre partout où la fréquentation de textes littéraires est intégrée dans la formation.

La visibilité est une revendication légitime pour laquelle les traducteurs désireux de défendre leurs propres intérêts se battent depuis des décennies. Les meilleurs résultats sont obtenus là où ils se réunissent et s'organisent, et s'adressent aux éditeurs en tant que partenaires dans la négociation. Ainsi dans certains pays les traducteurs ont-ils réussi à participer des aides publiques à la littérature. Des institutions comme la Fondation néerlandaise des Lettres ou l'Association allemande des traducteurs ont réussi à promouvoir le statut du traducteur conçu comme artiste à part entière ; mais ce faisant elles témoignent aussi d'une reconnaissance profonde de la traduction comme art et de l'importance accordée à l'échange d'idées et d'histoires, à la connaissance de soi et des autres. En ce sens, le « Capacity Building » devrait être compris comme une tâche à réaliser sur le plan national et sur le plan européen.

Quelques bonnes pratiques

Le nom du traducteur peut être éminemment mis en évidence, dès lors qu'il est inscrit sur la couverture. Certains éditeurs innovateurs ont pris l'initiative d'indiquer les données biographiques du traducteur à côté de celles de l'auteur de l'original. Dans beaucoup de pays les choses bougent parce que les éditeurs eux-mêmes ont compris qu'un bon traducteur pouvait être un garant de qualité dans la publicité du livre. Le website du CEATL a rassemblé les exemples d'ouvrages mentionnant le nom du traducteur sur la couverture.

Une source notoire d'insatisfaction, due à l'ignorance plutôt qu'à la mauvaise intention, est l'omission du nom du traducteur dans les listes bibliographiques des catalogues de bibliothèques et dans les systèmes de commandes des librairies. Une intervention auprès de la version allemande du site Amazon réclamant que les noms des traducteurs soient

systématiquement mentionnés, a été couronnée de succès. La Belgique et la France multiplient aussi les exemples d'interventions au coup par coup là où le nom du traducteur n'est pas mentionné (par exemple en adressant des courriels). Sans une action publique soutenue de la part des traducteurs et de leurs organisations, la situation aura peu de chances de s'améliorer. En ce sens, une approche pragmatique promet les meilleurs résultats.

En Allemagne un groupe actif de traducteurs réunis sous le nom de *Weltlesebühne*⁽¹⁾ a pris l'initiative de faire de la traduction l'objet de manifestations littéraires. Elles portent sur la littérature internationale et leurs co-auteurs si souvent méconnus. Les traducteurs y parlent de leur pratique et explorent avec le public la grande diversité des espaces culturels et linguistiques. Les échos sont excellents, ces manifestations semblent déciller les yeux des amateurs de littérature. Ce type d'activité va désormais s'étendre au domaine de la littérature pour enfants et adolescents en collaboration avec les écoles.

Les salons du livre sont eux aussi des lieux propices à la visibilité du traducteur. A l'instar de la Foire du Livre de Francfort, de nombreux salons du livre européens (Londres, Paris, Turin, et d'autres encore) ont récemment créé des « Centres de traduction ». Ces centres sont vite devenus des lieux de rencontres de la profession, mais rendent également visible l'importance du rôle du traducteur comme médiateur et auteur.

L'instauration de prix pour les traducteurs est un des moyens les plus évidents de contribuer à la reconnaissance publique de leurs mérites. Une idée intéressante serait d'étendre les grands prix littéraires tels que le *Prix Goncourt* ou le *Booker Prize* à la traduction. Le *Preis der Leipziger Buchmesse*, prix très prestigieux décerné en Allemagne pour les catégories belles-lettres, essais et traductions, a prouvé que les traducteurs gagnent en visibilité dès lors qu'on les associe aux auteurs des textes originaux. D'autres prix, tels que le *International IMPAC Dublin Literary Award* ou encore le prix néerlandais *Europese Literatuurprijs*, récompensent conjointement les auteurs et les traducteurs.

Recommandations

Secteur du livre

1) Les traducteurs sont des auteurs qui ont droit à la reconnaissance de leur prestation culturelle et créative. Les maisons d'édition, les journaux et les institutions en général devraient s'engager à citer le nom du traducteur dans les livres, les médias et les supports numériques, les recensions, les critiques littéraires, les catalogues de bibliothèques et de librairies. Les traducteurs devraient être mentionnés partout où le sont les auteurs des textes originaux.

2) Les salons du livre et les festivals littéraires sont de grands podiums où la littérature est mise en scène pour le public. Les traducteurs devraient pouvoir y tenir un rôle, bien au-delà de celui de simples interprètes

de tables rondes et de débats. L'installation de Centres de traducteurs (à l'instar de la Foire du Livre de Francfort, de la Foire du Livre pour enfant de Bologne et du Salon du Livre de Paris) ainsi que les manifestations consacrées à la traduction et dont les protagonistes sont les traducteurs eux-mêmes, constituent un précieux potentiel encore mal exploité.

3) La sensibilisation au phénomène de la traduction est une tâche dont les instances de la promotion littéraire devraient prendre conscience. Nous songeons ici à l'École et à l'Université (même en dehors des études de traductologie), et tout particulièrement à la critique littéraire. Toute initiative susceptible de susciter la curiosité des enseignants, des critiques, des organisateurs d'événements et des mécènes littéraires pour le thème de la traduction littéraire devrait être encouragée et développée.

Autorités nationales et européennes

4) Les aides aux traducteurs – comprises dans le sens d'aides individuelles destinées à l'artiste – devraient faire partie intégrante des systèmes de subventions à la littérature. A ce jour les maisons d'éditions sont pour ainsi dire les seuls bénéficiaires des programmes d'aides octroyées à la traduction littéraire dans le but d'encourager une plus grande diffusion des textes. Il s'agit désormais d'étendre ces aides aux traducteurs eux-mêmes et de promouvoir ainsi la qualité des traductions elles-mêmes. Des programmes tels que le *Literarisches Brückenbauer* de la Robert Bosch Stiftung et le réseau Traduki sont les pionniers de ce type d'initiatives. La littérature et les lecteurs de toute l'Europe ne pourront qu'en recueillir les fruits bénéfiques.

5) La mention du nom du traducteur sur la couverture est le meilleur moyen de le rendre visible ; elle est déjà pratiquée dans plusieurs pays. Les programmes d'aides à la traduction, tant nationaux qu'européens, devraient donner cette pratique en exemple. Les clauses des contrats de subventions devraient obliger les éditeurs subventionnés à mentionner les noms des traducteurs sur la couverture.

6) Il faudrait soutenir les traducteurs dans leurs tentatives d'élaborer de nouvelles formes de manifestations. Des initiatives comme la *Weltlesebühne* expérimentent de nouvelles formes de communication des acquis de la traduction littéraire et cherchent à sensibiliser le public à la spécificité des textes traduits. Ces initiatives pourraient facilement être reproduites dans tous les pays européens.

⁽¹⁾ www.weltlesebuehne.de

Les profits sont plus faciles à faire avec des traductions de best-sellers internationaux qu'avec des traductions de perles littéraires appréciées seulement par un lectorat limité.

Politiques éditoriales et marché

Peter Bergsma

Traduit de l'anglais par Anne Damour

A une époque où de nombreux pays européens réduisent brutalement leur soutien aux activités artistiques, et où l'attrait de la banalité noie les arguments politiques et culturels, le besoin de traducteurs littéraires jouant le rôle de médiateurs culturels est en augmentation. Ils servent de correctif à un climat qui étouffe non seulement les arguments rationnels, mais aussi la créativité sous toutes ses formes. En outre, les échanges culturels sont profitables même en termes purement économiques et peuvent servir de moteur à l'intégration européenne, qui semble aujourd'hui se déliter.

La situation

Dans le domaine de la médiation littéraire, les acteurs principaux sont naturellement les maisons d'édition, car ce sont elles qui déterminent quelle littérature traduite va être mise sur le marché. Idéalement, ces décisions devraient être guidées par le principe de réciprocité, qui est fondamental dans le dialogue interculturel : ceux qui désirent voir leurs livres publiés dans une langue étrangère doivent être disposés à publier des traductions, de leur côté. Et tout éditeur conscient de ses responsabilités doit reconnaître l'importance de cette médiation culturelle et faire tout son possible pour faire avancer cette cause. Mais il y a aussi le besoin évident de faire un profit, et les profits sont plus faciles à faire avec des traductions de best-sellers internationaux qu'avec des traductions de perles littéraires appréciées seulement par un lectorat limité. Ceci explique l'émergence d'une culture de best-sellers, qui a pour objectif principal de publier des traductions – particulièrement d'ouvrages de langue anglaise – qui atteignent des chiffres de vente élevés sur les marchés internationaux. Qui plus est, ces traductions doivent être mises en place sur les rayons aussi vite que possible, pour profiter d'une vague de promotions internationales.

Bien que les éditeurs aient toujours financé des travaux littéraires destinés à un public réduit grâce aux revenus des best-sellers – même s'il arrive qu'un best seller soit une perle littéraire – nous constatons aujourd'hui que le nombre de traductions de grande qualité est en régression. Il est vrai que dans de nombreux pays règne une certaine surproduction depuis des années, et il n'est pas mauvais que la crise actuelle arrête cette tendance. Mais il est regrettable que des œuvres littéraires d'une valeur exceptionnelle perdent du terrain, en particulier des écrits dans une langue autre que l'anglais. On ne peut en nier les conséquences sur le catalogue des œuvres littéraires disponibles, et donc sur la diversité du dialogue international.

La culture émergente du best-seller a également des incidences radicales pour les traducteurs littéraires. Ils sont d'abord appelés à rendre leurs traductions dans des délais toujours plus brefs, pour permettre aux éditeurs de profiter de la promotion

internationale. Mais ils sont également confrontés à une liste réduite d'ouvrages, en particulier dans des langues autres que l'anglais.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, on constate en même temps un manque de traducteurs littéraires dû au vieillissement de la profession. Et le nombre de jeunes traducteurs qui entrent sur le marché est insuffisant dans la plupart des pays européens pour contrebalancer cette évolution.

En résumé, le marché de la traduction littéraire doit faire face à trois problèmes :

1. Les traducteurs victimes de la culture des best-sellers

Ce sont d'abord les éditeurs qui peuvent inverser le déclin de la diversité littéraire. Malheureusement, les grandes maisons d'édition, nées de fusions transnationales, ne sont plus innovatrices depuis de longues années, elles sont devenues des adeptes du marché. Le résultat de cette situation est qu'à travers toute l'Europe, nous avons de plus en plus de chances de tomber sur des traductions des mêmes titres, tout comme nous trouvons les mêmes magasins dans toutes les rues commerçantes du continent.

Un fonds de la Commission européenne octroyant aux éditeurs des subventions à la traduction n'est pas encore en mesure de changer le cours de cette tendance, ce qui en réalité est à l'opposé d'un des principaux objectifs culturels de l'Union européenne : la diversité culturelle. Il serait possible d'approcher de ce but en posant des actes plus définitifs dans le sens d'un soutien de traductions ambitieuses d'œuvres moins connues et de haute qualité littéraire, en particulier de langues moins répandues.

Pour tenter d'inverser cette tendance, la Fondation néerlandaise des Lettres a créé sur internet le site *Schwob*, nommé d'après l'auteur, essayiste et traducteur Marcel Schwob. Le site www.schwob.nl présente des ouvrages littéraires majeurs de toutes les parties du monde qui ne sont pas encore disponibles en traduction néerlandaise. Y sont inclus des classiques oubliés ainsi que des auteurs contemporains inédits. En 2012, la Fondation néerlandaise des Lettres et quatre partenaires européens feront une demande de subvention auprès du Programme Culturel de la

Commission européenne afin de donner au projet *Schwob* une véritable dimension européenne.

2. Le travail des traducteurs littéraires sous pression

Ici encore nous devons nous tourner vers les éditeurs, pour qu'ils offrent aux traducteurs une rémunération correspondant à leur niveau de connaissances et à la créativité qui est exigée d'eux, au temps qu'ils investissent, et à l'influence de leur travail dans le domaine culturel. A ce sujet, presque tous les pays européens ont encore beaucoup à faire, non seulement en ce qui concerne les rémunérations, domaine où l'Italie, le Portugal, l'Espagne et la plupart des pays de l'est sont au bas de l'échelle, mais aussi sur la question des contrats type, des royalties et des droits d'auteur, pour lesquels la situation est insatisfaisante dans presque tous les pays d'Europe.

S'il est vrai que les éditeurs d'ouvrages littéraires pourraient faire un effort plus conséquent pour améliorer le traitement des traducteurs, ils ne pourront sans doute jamais leur octroyer des revenus suffisants pour vivre décemment, au risque de rendre les ouvrages traduits inabordables. Les Pays-Bas et la Flandre accordent des subventions directes aux traducteurs littéraires, afin de leur garantir un revenu acceptable, de leur donner plus de temps pour leurs traductions, avec pour résultat une meilleure qualité de leur travail.

Outre une rémunération et un statut professionnel décents, les traducteurs littéraires ont besoin d'être en contact avec leur langue source, leur culture et leurs collègues traducteurs venant d'autres pays qui travaillent à partir de ou vers la même langue. Un moyen d'y parvenir à un coût raisonnable est le système des centres de traducteurs.

Recommandations

- 1) Les fondations littéraires nationales ainsi que la Commission européenne devraient encourager les éditeurs littéraires à élargir leur catalogue de livres traduits.
- 2) La Commission européenne, les fondations littéraires nationales, et les éditeurs littéraires devraient tous s'efforcer d'améliorer le statut social et la rémunération des traducteurs littéraires. Dans ce but, les institutions nationales et européennes devraient coopérer pour développer un système de subventions directes aux traducteurs, et les éditeurs devraient décider de ne pas traiter les traducteurs comme un ajout budgétaire, mais d'une manière adaptée à leur niveau de connaissances, à leur contribution créative, au temps qu'ils investissent dans leur travail et à l'influence culturelle de ce dernier.
- 3) La Commission européenne doit renouveler son soutien aux centres de traduction littéraire et encourager l'ouverture de centres de traduction là où il n'en existe pas encore. Ce soutien pourrait prendre deux formes distinctes : une subvention régulière sur une base annuelle pour les centres de traduction, et un système inspiré du Programme Erasmus, qui octroierait des bourses de voyage aux traducteurs désireux fréquenter un de ces centres.
- 4) Les fondations littéraires nationales, la Commission européenne et les éditeurs littéraires devraient joindre leurs forces pour améliorer la visibilité des traducteurs littéraires, afin de renforcer leur statut social et financier, et rendre la profession plus attractive pour les jeunes générations.

⁽¹⁾ www.re-cit.eu

La plupart des pays européens possèdent un ou deux centres de ce type, et quatorze d'entre eux sont alliés au sein du réseau RECIT⁽¹⁾. Les centres RECIT reçoivent cinq cents traducteurs chaque année pour des périodes allant de deux semaines à deux mois et organisent annuellement des dizaines d'ateliers de traduction destinés tant à des débutants qu'à des traducteurs expérimentés. Jusqu'en 2006, les centres RECIT étaient financés par la Commission européenne, ce qui n'est plus le cas depuis l'adoption du nouveau Programme Culture de 2007, et son approche non sectorielle. Le renouvellement de ce type de soutien de la part de l'Europe est plus que jamais nécessaire.

3. Une pénurie prévisible de traducteurs littéraires

Des études ont montré que la profession de traducteurs vieillit rapidement dans presque tous les pays européens. La plupart de ces pays offrent des cours de traduction à des étudiants sortant du secondaire, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université. Le CEATL examine des données plus spécifiques portant sur la formation des traducteurs littéraires en Europe. Cependant, ces jeunes diplômés sont apparemment en nombre insuffisant pour compenser la tendance au vieillissement, un trait certainement dû au manque d'attractivité sociale et financière de la profession. Situation qui ne peut être inversée que par un effort conjoint des institutions nationales et européennes. Une démarche vitale dans cette direction est de renforcer la visibilité des traducteurs littéraires, afin non seulement d'améliorer leur statut culturel et économique, mais d'accroître leur reconnaissance par les lecteurs et les critiques, et d'éveiller de nouvelles vocations chez les jeunes.

Dans la plupart des pays, les traducteurs littéraires se trouvent aujourd'hui dans le besoin et gagnent difficilement leur vie avec leur seul travail.

Situation matérielle et sociale des traducteurs littéraires en Europe

Ilidkó Lörinszky et Holger Fock

La traduction littéraire est une profession libre au même titre que l'écriture, et le traducteur littéraire n'a pas de statut défini comme l'architecte ou l'avocat. Sa situation est plutôt comparable à celui de l'artiste. Ce qui se justifie pleinement puisque la traduction littéraire est un art comme le sont l'écriture, la musique ou la peinture. Néanmoins, les traducteurs littéraires disposent d'une certaine protection parce que leurs œuvres sont protégées par le droit d'auteur.

La traduction fleurit, mais les traducteurs jeûnent

Comme le prouvent les statistiques – de l'UNESCO, des bibliothèques nationales, des associations, des foires du livre – la traduction littéraire prospère depuis des décennies. Dans la plupart des pays européens, un tiers ou plus de toutes les nouveautés publiées sont des traductions, dans la moitié des pays les traductions représentent plus de 50 % des nouveautés.

Par rapport au chiffre total des nouveautés, on publie beaucoup plus de traductions vers les langues peu diffusées. Dans certaines langues largement diffusées on publie peu de traductions : c'est le cas de l'allemand avec moins de 10 % de titres traduits par an (Allemagne, Autriche, Suisse) alors qu'on en compte deux fois plus en Italie, et trois fois plus en Espagne.

Un grand déséquilibre règne sur tous les marchés : les traductions à partir de l'anglais représentent toujours un chiffre qui se situe entre la moitié et les trois-quarts de toutes les traductions. En Grande-Bretagne, par contre, les traductions ne constituent que 3 % du marché.

Récemment ont été effectuées les premières études portant sur la situation matérielle et sociale des traducteurs littéraires au niveau national (comme le manifeste flamando-néerlandais de 2008⁽¹⁾, « le livre blanc »⁽²⁾ en Espagne de 2010 et, en France, « le rapport Assouline »⁽³⁾ de 2011). Sur le plan international, la seule étude existante est celle du CEATL⁽⁴⁾, qui date de 2008. Toutes ces études révèlent que la situation des traducteurs littéraires ne s'est pas améliorée depuis 1990, voire qu'elle s'est dégradée malgré l'essor du marché du livre. Dans la plupart des pays, les traducteurs littéraires se trouvent aujourd'hui dans le besoin et gagnent difficilement leur vie avec leur seul travail.

Les problèmes et leurs causes

En général, les traducteurs sont payés à la page de manuscrit, au feuillet d'impression, au mot ou au nombre de signes numériques (rémunération de base).

Mais en principe ces recettes devraient être complétées par d'autres ressources :

- pourcentages ou participation à l'exploitation de leurs œuvres ;
- versement des sociétés de gestion collectives (prêts publics, copies privées et autres droits) ;
- subventions et bourses.

Dans la plupart des pays, ces ressources supplémentaires n'existent pas ou ne représentent qu'un apport minime (au maximum 5 % de la totalité des recettes).

Selon l'étude du CEATL, dans huit pays les revenus moyens bruts des traducteurs littéraires sont inférieurs à 12.000 € par an, et dans dix pays au moins inférieurs à 24.000 €. Le résultat est pire pour les revenus moyens nets qui dans dix pays sont sous le seuil de 10.000 €, et presque partout au-dessous de 20.000 € par an.

Si on compare ces chiffres avec les revenus moyens bruts des employés dans les secteurs de l'industrie et des services (PIS) et avec le pouvoir d'achat (SPA) dans chaque pays, la misère des traducteurs littéraires saute aux yeux : il n'y a que trois pays où les revenus moyens bruts des traducteurs littéraires dépassent les 80 % des revenus moyens bruts dans le secteur PIS, parmi eux l'Irlande et le Royaume-Uni où seulement 3 % des ouvrages publiés sont des traductions et où le traducteur littéraire professionnel (qui vit à 85 % au moins de la traduction) est un phénomène excessivement rare. Dans six autres pays (dont l'Italie et l'Allemagne) les revenus bruts sont au-dessous de 50 % et dans 12 autres pays

⁽¹⁾ Martin de Haan, Rokus Hofstede, *A pamphlet for preserving a flourishing translation culture*, Amsterdam, 2008

⁽²⁾ *Libro Blanco de la traducción editorial en España*, éd. par ACE Traductores, Madrid, 2010

⁽³⁾ Pierre Assouline, *La Condition du traducteur*, Centre National du Livre, Paris, 2011

⁽⁴⁾ Holger Fock, Martin de Haan, Alena Lhotová, *Revenus comparés des traducteurs littéraires en Europe/Compared Income of Literary Translators in Europe*, CEATL Bruxelles, 2008, voir : <http://www.ceatl.org/docs/surveyfr.pdf> ou <http://www.ceatl.org/docs/surveyuk.pdf>

au-dessous de 75 %. La situation semble encore plus désespérante si l'on compare les revenus moyens nets avec le standard de pouvoir d'achat de chaque pays. Dans les pays qui comptent des traducteurs littéraires professionnels, les revenus moyens nets ne dépassent jamais les 60 % du SPA, dans la moitié des pays ils n'arrivent même pas à 50 % du SPA. Autrement dit : la grande majorité des traducteurs littéraires en Europe vit à la limite ou au-dessous du seuil de pauvreté.

Les causes principales de ces faibles revenus sont les suivantes :

- il s'agit d'une profession libre non protégée et les marchés ne connaissent aucune réglementation ;
- les tarifs de la rémunération de base ne sont pas calculés sur la base du coût de la vie ;
- le droit d'auteur privilégie les exploitants, la position contractuelle des traducteurs est la plus faible dans le secteur littéraire et dans les marchés ;
- il arrive souvent que les traducteurs ne bénéficient pas des droits d'auteur ;
- en général, les traducteurs littéraires restent inconnus du public ;
- il y a beaucoup moins d'aides, de subventions, de bourses et de prix littéraires pour les traducteurs littéraires que pour les écrivains, les peintres, les musiciens, etc.

Quelles sont les conséquences de ces faibles revenus ? Les traducteurs littéraires sont contraints de travailler trop vite et de bâcler leurs traductions. Ils n'ont ni le temps ni les moyens de faire les recherches et les voyages requis dans le cadre de leur travail et cela n'est pas sans effet sur la qualité de la traduction littéraire. En fait, dans plusieurs pays on publie un nombre considérable de traductions littéraires tristement dépourvues de qualité littéraire. Mais les traducteurs ne sont pas les seuls responsables, ce sont les éditeurs qui choisissent les traducteurs les moins chers, parfois même des traducteurs qui n'ont aucune formation linguistique ou littéraire, et qui sont ignorants du contexte culturel de la langue source. Certains contrats stipulent des délais et des tarifs qui révèlent d'emblée que les traducteurs qui les signent seront incapables de produire un travail de qualité.

Solutions possibles

Les meilleures conditions de vie pour les traducteurs littéraires se trouvent dans les pays qui disposent de systèmes de bourses, financés tantôt directement par l'État (par des fonds), tantôt de manière indirecte, sous forme de prêts publics et de garanties d'achat pour les bibliothèques – notamment aux Pays-Bas et dans les pays nordiques. La situation est plutôt favorable dans les pays où il existe des accords entre traducteurs et éditeurs, avec des codes

des usages ou des pratiques communes (comme en France, par ex.). Sans connaître de remède universel avec des résultats immédiats, nous proposerons quatre mesures qui produiront leurs effets à moyen terme.

1) Il faudrait augmenter les rémunérations de base : on constate en effet que la situation est meilleure dans les pays où existent des accords ou des ententes concernant des contrats types et des tarifs minimums. Dans beaucoup de pays, les éditeurs ou leurs syndicats refusent de négocier avec les traducteurs, même représentés par leurs associations. Parfois, les deux parties persistent dans une attitude hostile ou contestataire, alors qu'il serait primordial de négocier pour arriver à des règles communes. Certains pays n'ont pas encore d'associations professionnelles, et il faudrait remédier à cette lacune : promouvoir la création d'associations et renforcer leurs capacités afin qu'elles aient les moyens concrets de défendre les intérêts des traducteurs littéraires.

2) Dans beaucoup de pays, les traducteurs doivent accepter des contrats qui les forcent à céder sans limites tous les droits concernant l'exploitation de leurs œuvres. Cette cession illimitée des droits peut même concerner les éditions annexes ou dérivées pour lesquelles l'éditeur ne possède pas les droits de l'original. En outre, avec l'apparition de l'édition numérisée, les traducteurs littéraires n'auront plus la possibilité de récupérer leurs droits. C'est pourquoi il faut absolument limiter la cession des droits dans le temps pour que les traducteurs aient la possibilité de revendre leurs œuvres plus tard et de devenir acteurs sur les marchés.

3) Il faut améliorer la visibilité du traducteur littéraire, parce que son renom n'est pas sans effet sur sa rémunération.

4) Etant donné que la situation des éditeurs s'aggrave de plus en plus, les traducteurs littéraires ne peuvent subsister dans les conditions que leur impose « le marché ». Il faut donc instaurer au double niveau national et européen des fonds, des programmes de bourses et de soutien directement octroyés aux traducteurs littéraires, avec des aides individuelles pour le travail, les recherches, les voyages (la mobilité) et la formation continue.

Quelques bonnes pratiques

Les revenus des traducteurs littéraires sont plus stables et plus élevés dans les pays où il y a des accords (ou au moins des ententes) entre traducteurs et éditeurs sur la rémunération de base et sur les pourcentages avec des tarifs minimums. C'est le cas de la France, de la Norvège ou des Pays-Bas.

Pour les aspects contractuels du droit d'auteur, l'exemple de l'Allemagne peut être cité comme un modèle à suivre. La législation allemande confère à

tous les auteurs, y compris les traducteurs littéraires, le droit à des honoraires adaptés et équitables et le traducteur est en droit d'intenter une procédure juridique pour faire rectifier son contrat. Durant dix années, les traducteurs allemands, soutenus par l'Association des traducteurs littéraires allemands et le syndicat Ver.di Union, ont initié une trentaine de procès et obtenu deux jugements directifs de la Haute Cour fédérale. Ces jugements contraignent les associations à se mettre d'accord sur les rémunérations et les honoraires, et sur les règles à respecter dans ce domaine.

On constate que les meilleures conditions de vie existent dans les pays offrant des bourses qui sont tantôt financées directement par l'État (par des fonds), tantôt assurées par les prêts publics, ou les deux. Les meilleurs exemples d'un tel système se trouvent dans les pays nordiques – en Norvège, au Danemark et en Suède. Concernant les fonds,

la Fondation néerlandaise des Lettres et le Fonds flamand des Lettres ont créé une situation presque idéale pour les traducteurs. Le Fonds allemand de traducteurs offre aussi le modèle d'une bonne pratique à suivre.

L'amélioration de la situation des traducteurs littéraires exige des initiatives différentes au niveau national et européen (négociations avec les éditeurs, amélioration du droit d'auteur, installation d'un droit d'auteur contractuel, création de fonds pour soutenir les traducteurs littéraires). Celles-ci ne peuvent pas être menées à bien sans un état des lieux pertinent et des chiffres précis. Un bon exemple est offert par le CEATL, représentant aujourd'hui 34 associations de 28 pays différents, avec ses enquêtes menées sur la situation économique et sociale et la visibilité des traducteurs littéraires ainsi que sur le droit d'auteur en Europe. Les résultats de ces groupes de travail sont publiés successivement sur le site du CEATL⁽¹⁾.

Recommandations

1) Sur le plan national : susciter, en collaboration avec les instances de politique culturelle, l'administration publique et les institutions culturelles privées, la création de fondations, de fonds ou de programmes nationaux prévoyant l'octroi d'aides aux traducteurs (bourses de travail pour des projets concrets ; voyages de recherches et consultations nécessaires, ateliers interculturels, formation continue) et veillant à la promotion de la traduction littéraire.

2) Prévoir la création par la Commission européenne d'un mécanisme de soutien à la mobilité et encourager la formation continue des traducteurs littéraires. Il conviendrait de renforcer et de soutenir tout particulièrement les Centres de traduction ou Collèges de traducteurs européens qui jouent un rôle prépondérant dans les échanges culturels en Europe. Que les pays qui disposent d'une pareille structure la sauvegardent et la développent et que ceux qui n'en ont pas encore fassent les démarches nécessaires pour créer de tels centres en s'inspirant des modèles existants.

3) Susciter la mise en œuvre de négociations entre associations de traducteurs et associations d'éditeurs au niveau national (si nécessaire, rendues obligatoires par des dispositions légales dans le cadre du droit d'auteur) : promouvoir des discussions sur les tarifs, les droits d'auteur (participations à l'exploitation) et les types de contrats acceptables. Sur ce point, nous tenons beaucoup à souligner la nécessité pour la Commission européenne de formuler des directives concrètes concernant le droit d'auteur en Europe.

⁽¹⁾ www.ceatl.eu/actions-2/groupes-de-travail

La mise en œuvre de toutes ces revendications justifiées conduira à l'amélioration du statut du traducteur littéraire, l'un des principaux acteurs de l'interculturalité, et partant, contribuera à promouvoir la notion de qualité dans la connaissance réciproque des cultures.

Synthèse des recommandations PETRA

Françoise Wuilmart

La synthèse ci-après tente de résumer et de refléter fidèlement, dans l'esprit et la lettre, l'essentiel des recommandations PETRA.

Ambivalence de la situation actuelle du traducteur littéraire

L'ambivalence de la situation actuelle du traducteur littéraire est à l'origine des revendications de réformes de son statut, devenues incontournables tant aux niveaux national qu'eupéen.

D'une part : son rôle de médiateur dans l'interculturalité est une évidence. Si les belles-lettres sont appréciées dans tous les azimuts, c'est grâce à la médiation du traducteur littéraire et les penseurs ne pourraient dialoguer dans le temps et dans l'espace sans passer par le texte traduit. C'est donc la mobilité du patrimoine spirituel de l'humanité qui est confiée à la lecture attentive et créatrice du traducteur littéraire.

D'autre part : l'essence même de son entreprise est à l'origine de son infortune. En effet, entièrement au service de l'auteur de l'original et de son écriture, il est contraint de s'effacer et sa performance sera d'autant plus réussie qu'elle est invisible. Le co-auteur qu'il est, sera alors relégué aux oubliettes. Si au contraire ses traces sont perceptibles, il sera nommé pour être critiqué. Dans les deux cas il est perdant.

La spécificité même de son rôle a donc des effets pervers :

- Le traducteur invisible ne jouira pas de la reconnaissance, morale et financière, à laquelle il a droit en tant qu'auteur d'une œuvre créée ;
- la critique littéraire, généralement peu au fait de la spécificité du métier, l'ignorera ou à l'inverse ne parlera de lui qu'en termes négatifs ;
- l'éditeur le considérera comme un poids financier. Pour des raisons économiques : il le pressera dans son travail, ne le rémunérera pas à sa juste valeur et lui imposera des textes de moindre qualité, tels qu'ils fleurissent aujourd'hui dans la culture des best-sellers.

Les conséquences de ce triple traitement coulent de source : le traducteur littéraire déconsidéré, mal rémunéré et privé de temps ne pourra fournir un travail de qualité. Car il doit survivre.

Dans un premier temps, il serait donc souhaitable :

- 1) d'assurer au traducteur littéraire la même visibilité que celle dévolue à tout créateur et partout où l'est tout autre créateur ;
- 2) de veiller à ce que tout projet de digitalisation respecte la loi du copyright pour le traducteur littéraire aussi, en s'adaptant aux besoins spécifiques de ce métier ;
- 3) de sensibiliser et former la critique littéraire à la spécificité du métier ;
- 4) d'encourager au niveau national et européen des programmes de bourses et de soutiens directs au traducteur littéraire, qui viendraient combler le déficit des rémunérations de base ;
- 5) de s'inspirer des bonnes pratiques ponctuelles et de les multiplier au niveau européen, notamment :
 - en soutenant les revendications et les actions existantes de groupes, comme les associations de traducteurs littéraires, qui dans certains pays ont remporté des premières victoires, par l'introduction de codes des usages soumis aux éditeurs ;
 - en établissant au niveau européen un contrat-type dont les clauses seront respectueuses tant du travail du traducteur que de l'éditeur ;
 - en encourageant et en soutenant les initiatives qui ont fait leurs preuves dans la réalisation d'un contexte idéal de travail : les collèges ou maisons de traducteurs, résidences d'accueil offrant aux professionnels la sérénité nécessaire, l'immersion dans la culture étrangère, l'occasion de dialoguer avec des homologues ou avec les auteurs, et de faire des recherches ou des découvertes ;
 - en multipliant les manifestations destinées à sensibiliser le public à la complexité et à l'importance du processus de traduction littéraire ;
 - en multipliant les prix nationaux à l'instar des grands prix littéraires couronnant les écrivains.

Pour une formation de qualité

Toute création de qualité a deux composantes indissociables : le talent, qui est inné, et le savoir-faire, qui s'acquiert. Le savoir-faire est nourri à la fois des réflexions théoriques accumulées au fil du temps et des pratiques qui constituent une tradition artisanale. La théorie s'enseigne, la pratique se transmet. La complexité du processus de traduction littéraire mérite donc d'être analysée et transmise dans une formation adéquate à dispenser à l'apprenti talentueux.

Aucun consensus n'existe encore au niveau tant national qu'europpéen sur la conception d'une telle formation. Dans tel cas, il est entendu que la formation linguistique ou philologique qui privilégie la part de réflexion analytique et descriptive au détriment de l'acte créatif suffit à préparer le traducteur à son métier, dans tel autre, les formateurs improvisés sont des professionnels désireux de transmettre une pratique, dans la durée ou l'événement ponctuel et aléatoire. Il est rare que les deux dimensions, réflexives et pratiques, soient conjuguées au sein d'un même enseignement ciblé.

Il serait donc souhaitable :

- 1) de créer, au niveau européen, des structures de réflexions sur l'organisation de cursus ciblés sur la traduction littéraire ;
- 2) d'initier, au sein de telles structures, un débat de fond visant à établir un consensus sur les lignes directrices d'un enseignement prenant en compte la durée, l'organisation et les contenus de programmes ciblés ;
- 3) de prendre en compte, dans les contenus de la formation, trois composantes essentielles :
 - un acquis culturel et littéraire substantiel
 - le développement de la maîtrise de la langue maternelle (d'arrivée)
 - la dimension créative et artisanale du processus : en confiant à des praticiens de haut niveau une part substantielle de la formation ;
- 4) de soutenir ou développer les formations universitaires axées sur la traduction littéraire ;
- 5) d'encourager et soutenir les structures de formations non universitaires existantes et qui ont fait leurs preuves ainsi que les formations continues, garantes d'une perpétuation de la qualité ;
- 6) de susciter l'intérêt pour tous ces types de formations, aux fins de renouveler les effectifs de traducteurs littéraires qui vont en s'appauvrissant.

Contenus du marché de la traduction

Ce sont prioritairement les éditeurs qui, guidés par des intérêts économiques, déterminent les contenus du marché de la traduction :

- sur le plan des langues traduites : le principe de réciprocité est inexistant. Les traductions de l'anglais l'emportent haut la main dans une majorité de pays tandis qu'en Grande Bretagne les livres traduits ne constituent que 3 % des nouveautés. Les cultures non dominantes et les langues de moindre diffusion sont les premières à en pâtir ;
- sur le choix des œuvres à traduire : nous assistons à l'émergence internationale d'une culture de best-sellers, entraînant un appauvrissement considérable dans la publication d'œuvres de qualité.

Il serait donc souhaitable :

- 1) de repérer et de divulguer au niveau européen les ouvrages de qualité encore à traduire ou à retraduire, en s'inspirant notamment de bonnes pratiques déjà en vigueur dans certains pays ;
- 2) de susciter l'intérêt envers les cultures moins connues et d'encourager l'apprentissage de langues de moindre diffusion pour éviter le recours à la traduction-relais.

La mise en œuvre de toutes ces revendications justifiées conduira à l'amélioration du statut d'un des principaux acteurs de l'interculturalité, et partant, contribuera à promouvoir la notion de qualité dans la connaissance réciproque des cultures.

Les organisations PETRA

Puisque les initiales PETRA signifient « Plateforme européenne pour la traduction littéraire », il est évident qu'un grand nombre d'organisations sont impliquées dans ce projet.

Le projet PETRA est dirigé par cinq organisations : L'Association slovaque des traducteurs littéraires (Bratislava), l'Institut polonais du livre (Cracovie), le Literarisches Colloquium Berlin, Passa Porta (Bruxelles) et Transeuropéennes (Paris) ; elles portent le projet pour ce qui est du contenu et du budget et Passa Porta, à la base de l'initiative, coordonne leurs efforts.

Les partenaires associés sont les organisations qui, depuis le début, ont assisté les co-organisateurs grâce à leurs conseils avisés, à des données et à des commentaires parfois critiques, mais toujours constructifs.

En outre, les partenaires de contact se sont engagés à participer activement à la campagne de sensibilisation PETRA.

Et enfin, n'oublions pas toutes les autres organisations qui ont été représentées au congrès PETRA et celles qui, même si elles n'ont pu être présentes, ont rejoint l'initiative PETRA.

Les co-organisateurs

Association slovaque des traducteurs littéraires www.sspul.sk

Créée en 1990, l'Association slovaque des traducteurs littéraires (SSPUL) est une association professionnelle indépendante à but non-lucratif. Elle regroupe des traducteurs littéraires travaillant avec le slovaque (langue source ou cible) ou avec toute autre langue parlée par les minorités vivant en Slovaquie. L'Association compte actuellement 320 membres qui traduisent à partir de 43 langues différentes.

La SSPUL s'efforce de créer des conditions qui permettent d'améliorer le niveau professionnel de la traduction littéraire et traite des questions et problèmes liés à la traduction. Elle défend les intérêts moraux et matériels des traducteurs et contribue à leur formation continue.

La SSPUL met l'accent sur la formation des traducteurs et organise à cette fin divers séminaires et programmes en coopération avec d'autres organisations. Elle collecte des informations relatives à la traduction et au métier de traducteur et les communique à ses membres. Elle établit également des contacts internationaux afin de pouvoir offrir à ses membres des bourses et des visites d'étude à l'étranger.

Institut polonais du livre www.bookinstitute.pl

Institut polonais du livre (Instytut Książki) est une institution nationale créée par le Ministère polonais de la Culture. Les principales missions de l'Institut sont de guider les lecteurs, de populariser les livres et la lecture en Pologne et de promouvoir la littérature polonaise au niveau mondial. L'Institut offre des programmes de soutien destinés à faire connaître la

littérature polonaise lors de foires du livre nationales et internationales et à faciliter la présence d'auteurs polonais aux festivals littéraires. Dans le cadre des programmes visant à faire rayonner la culture polonaise dans le monde entier, l'Institut publie le catalogue *Les nouvelles publications polonaises*, mène des activités éducatives, organise des rencontres et des séminaires pour les traducteurs d'œuvres polonaises et collabore régulièrement avec des traducteurs.

Literarisches Colloquium Berlin www.lcb.de

Le Literarisches Colloquium Berlin (LCB), fondé en 1963, sert à la fois de forum, de résidence et de lieu de travail accueillant auteurs et traducteurs. Le LCB doit sa réputation internationale à ses programmes de soutien, à ses projets et à sa revue *Sprache im technischen Zeitalter* (La langue à l'âge de la technologie). Les lectures publiques, les ateliers pour auteurs et traducteurs et les invités venus du monde entier contribuent à faire du LCB, situé au bord du lac Wannsee, un lieu d'activités et d'échanges animés. Le LCB abrite le Fonds allemand des traducteurs (www.uebersetzerfonds.de) et est membre des réseaux RECIT (www.re-cit.eu) et Halma (www.halma-network.eu).

Passa Porta www.passaporta.be

Passa Porta, maison internationale des littératures à Bruxelles, est un lieu de rencontre pour les amoureux de littérature et les auteurs littéraires, un espace où les liens entre les littératures néerlandophone, francophone et d'autres langues sont privilégiés.

Passa Porta a ouvert ses portes en octobre 2004. La maison comprend une scène littéraire, une librairie multilingue, un espace dédié aux ateliers, une petite

galerie, des espaces de bureau et un appartement pour écrivains et traducteurs en résidence.

Passa Porta est un véritable laboratoire pour l'échange et la littérature à l'échelle internationale. Elle stimule les acteurs littéraires à mettre en œuvre des programmations multilingues qui transcendent les frontières linguistiques.

La rencontre entre les différentes littératures est centrale à Passa Porta. Il va sans dire que le traducteur littéraire joue un rôle déterminant dans la circulation des littératures. Nul ne s'étonnera donc que Passa Porta accorde une grande valeur au travail des traducteurs et leur offre par conséquent un environnement propice à leur mission.

Transeuropéennes

www.transeuropeennes.eu

Transeuropéennes est une revue de pensée critique fondée en 1993, désormais publiée en ligne en quatre langues : français, anglais, arabe et turc.

Elle est éditée par l'association Assemblée pour traduire entre les cultures. S'inscrivant dans la continuité des projets menés par Transeuropéennes depuis 1993, l'association réunit en un réseau ouvert de coopération des personnes physiques ou morales voulant développer, promouvoir et diffuser la notion et les pratiques de traduction, lesquelles portent sur les modes de représentation et les imaginaires, les pratiques sociales et politiques, tout autant que sur les langues et les régimes de la parole. Forte de l'expérience du projet *Traduire en Méditerranée*, qu'elle a mis sur pied en 2008, en fédérant des partenaires de la région euro-méditerranéenne, Transeuropéennes conduit avec eux et en coproduction avec la Fondation Anna Lindh, un vaste *État des lieux de la traduction dans la région euro-méditerranéenne*, tout à fait inédit. Ses premières conclusions et recommandations, reposant sur une soixantaine d'études approfondies obéissant toutes à la même méthodologie, ont été rendues publiques fin septembre 2011.

Les partenaires associés

CEATL (Conseil européen des associations de traducteurs littéraires) – www.ceatl.eu

CETL (Centre européen de traduction littéraire) – www.traduction-litteraire.com

Fondation néerlandaise des Lettres – www.letterenfonds.nl

Escuela de Traductores de Toledo – www.uclm.es/escueladetraductores

ELV (Expertisecentrum Literair Vertalen) – www.literairvertalen.org

Fonds flamand des Lettres – www.fondsvoordeletteren.be

Fundação Calouste Gulbenkian – www.gulbenkian.pt

HALMA – www.halma-network.eu

Het beschrijf – www.beschrijf.be

Robert Bosch Stiftung – www.bosch-stiftung.de

S. Fischer Stiftung – www.traduki.eu et www.adimlar-schritte.net

Stiftung ProHelvetia – www.prohelvetia.ch

Les partenaires de contact

Association croate des traducteurs littéraires (Društvo hrvatskih književnih prevodilaca) – www.dhkp.hr

Association des traducteurs et interprètes de Bosnie-Herzégovine (Udruženje prevodilaca u Bosni i Hercegovini) – www.upbh.ba

Association des traducteurs littéraires de Serbie (Udruženje književnih prevodilaca Srbije) – www.ukpsalts.org

Association des traducteurs littéraires de République tchèque (Obec překladatelů) – www.obecprekladatelů.cz

Association espagnole des traducteurs littéraires (Asociación colegial de escritores de España, sección traductores) – www.acescritores.com

Union des traducteurs en Bulgarie (СЪЮЗ НА ПРЕВОДАЧИТЕ В БЪЛГАРИЯ) – www.bgtranslators.org

Association néerlandaise des auteurs (Vereniging van Letterkundigen) – www.vvl.nu

Association norvégienne des traducteurs littéraires (Norsk Oversetterforening) – www.oversetterforening.no

Association portugaise des traducteurs (Associação Portuguesa de Tradutores) – www.appt.pt

Association slovène des traducteurs littéraires (Društvo slovenskih književnih prevajalcev) – www.dskp-drustvo.si

Centre britannique pour la traduction littéraire (British Centre for Literary Translation) – www.bclt.org.uk

Centre de traduction littéraire de Lausanne (Centre for Literary Translation at the University of Lausanne) – www.centre-multilingualism.ch/ctl-university-lausanne.html

Institut pour le dialogue et la communication d'Albanie (Instituti i Dialogut & Komunikimit) – www.idk-al.org

STRADE (Sindacato traduttori editoriali) – www.traduttoristrade.it

Ireland Literature Exchange – www.irelandliterature.com

Congrès PETRA : le programme

Bruxelles, 1-3 décembre 2011

[Jeudi 1er décembre / Théâtre du Vaudeville](#)

Ouverture du congrès

Invités d'honneur : **Androulla Vassiliou**, Commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme, de la jeunesse et des sports, et **Alberto Manguel**, écrivain et traducteur littéraire

[Vendredi 2 décembre / Palais d'Egmont](#)

Sessions des groupes de travail :

- **Enseignement et formation du traducteur littéraire**
président : **Henri Bloemen**
intervenants : **Vincenzo Barca**, **Ton Naaijken**, **Françoise Wuilmart**
prise de notes : **Morgane Batoz-Herges**
- **Copyright et e-status**
président : **Kurt Van Damme**
intervenants : **Andy Jelčić**, **Frédéric Young**, **Enrico Turrin**
prise de notes : **Taina Helkamo**
- **Traduction littéraire en Europe : culture, politique et politiques culturelles**
président : **Bart Vonck**
intervenants : **Antje Contius**, **Ghislaine Glasson Deschaumes**, **Dieter Hornig**
prise de notes : **Christine Defoin**
- **La situation culturelle de la traduction littéraire et sa visibilité**
président : **Jürgen Jakob Becker**
intervenants : **Martin de Haan**, **Burkhard Müller**, **María Teresa Gallego Urrutia**
prise de notes : **Nadia d'Amelio**
- **Politiques éditoriales et rapport au marché**
président : **Carlo Van Baelen**
intervenants : **Peter Bergsma**, **Beata Stasińska**, **Yana Genova**
prise de notes : **Anne Casterman**
- **Statut économique et social du traducteur littéraire**
président : **Ildikó Lőrinszky**
intervenants : **Holger Fock**, **Mark Pieters**, **Adan Kovacsics**
prise de notes : **Loes Chielens**

Session plénière : 5 bonnes pratiques

[Vendredi 2 décembre / Flagey](#)

Grand Hotel Europa : Hommage aux traducteurs littéraires
Intervenants : **Michael Cunningham**, **Dubravka Ugrešić**, **Alberto Manguel**

[Samedi 3 décembre / Palais d'Egmont](#)

Session plénière : rapports des groupes de travail

Intervenant : **Vladimír Šucha**, directeur à la Direction Générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne

Indisponible lors du congrès, **Jacques De Decker** fut remplacé par **Paul Buekenhout** et **Bart Vonck** qui ont présidé les sessions plénières.
Prise de notes pendant les sessions plénières : **Bea De Koster**.

Congrès PETRA :

Les participants et leurs organisations

REPRESENTANTS D'ORGANISATIONS ET DE RESEAUX TRANSNATIONAUX / EUROPEENS

CEATL (Conseil européen des associations de traducteurs littéraires)
Martin de Haan, **Andy Jelčić**, **Taina Helkamo**, **Katarína Bednárová** et **Holger Fock**

Traduki
Hana Stojić
RECIT
Peter Bergsma

HALMA
Laura Seifert et **Angela Grosse**
LAF (Literature Across Frontiers)
Alexandra Büchler et **Alice Guthrie**

EUNIC (Réseau européen des instituts culturels nationaux)
Cécile Mabilotte

ELV (Expertisecentrum Literair Vertalen)
Ton Naaijken, **Henri Bloemen** et **Gea Schelhaas**

Nederlandse Taalunie
Karlijn Waterman

FEE (Fédération des éditeurs européens)
Agata Olbrycht et **Enrico Terrin**

Directorat Général pour l'Education et la Culture de la Commission européenne
Cecilie Cave et **Vladimír Šucha**

Virtual Baltic Sea Library
Klaus-Jürgen Liedtke

Next Page Foundation
Yana Lubenova Genova

REPRESENTANTS PAR PAYS

Albanie
Diana Çuli
Algérie
Inam Bioud (Institut supérieur arabe de traduction)

Allemagne
Jürgen Jakob Becker (Literarisches Colloquium Berlin)
Antje Contius (S. Fischer Stiftung)
Andreas Schmohl (Goethe-Institut)
Ulrich Blumenbach (Fonds allemand des traducteurs)
Burkhard Müller (Université technique de Chemnitz)
et **Axel Henrici**, **Andreas Jandl**, **Peter Klöss**

Belgique
Paul Buekenhout et **Bart Vonck** (Passa Porta)
Koen Van Bockstal, **Lara Rogiers**, **Greet Ramael**, **Elise Vanoosthuyse** et **Carlo Van Baelen** (Fonds flamand des Lettres)
Sigrïd Bousset (Het beschrijf)
Anne Casterman (ISTI - Institut supérieur des traducteurs et interprètes)
Christine Defoin et **Morgane Batoz** (ATLB - Association des traducteurs littéraires de Belgique)

Kurt Van Damme (VUV – Association des éditeurs flamands)
Frédéric Young (SACD-SCAM)
Loes Chielens (VAV – Association flamande des auteurs)
Ingrid Degraeve (Taaluniecentrum Nederlands als vreemde taal)
Françoise Wuilmart (CETL – Centre européen de traduction littéraire)
et Nadia d’Amelio, Bea De Koster, Katelijne De Vuyst, Victorina Rius Gumbau, Rokus Hofstede, Hilde Keteleer

Bosnie-Herzégovine

Dušan Janić

Bulgarie

Aglïka Markova (Union de traducteurs en Bulgarie)

Chypre

Despina Pirketti

Croatie

Lara Hölbling Matković (DHKP – Association des traducteurs littéraires de Croatie)

Dubravka Djurić Nemec (Ministère de la Culture de Croatie)

Sanja Cimer et Romana Čačija (Faculté des sciences humaines – Université J.J. Strossmayer d’Osijek)

Espagne

María Teresa Gallego Urrutia et Adan Kovacsics (ACEtt – Sección Autónoma de Traductores de Libros de la Asociación Colegial de Escritores de España)

Lluís Maria Todó (ACEC – Asociación Colegial de Escritores de Catalunya et AELC – Associació d’Escriptors en Llengua Catalana)

Sònia Garcia et Julià Florit (Institut Ramon Llull)

Patricia Buján Otero (AGPTI – Asociación Galega de Profesionais da Tradución e da Interpretación)

Ana Alcaïna (Universidad Autónoma de Barcelona)

Arturo Peral (ACE – Asociación colegial de escritores de España, sección de traductores)

Olivia de Miguel (Université Pompeu Fabra de Barcelone)

Bel Olid (AELC – Associació d’Escriptors en Llengua Catalana)

Estonie

Heli Allik (Tallinn University Press)

et Triinu Tamm

Finlande

Johanna Sillanpää (FILI – Finnish Literature Exchange)

Laura Lahdensuu (SKTL – Association des traducteurs et interprètes de Finlande)

France

Ghislaine Glasson Deschaumes et Anaïs-Trissa Khatchadourian (Transeuropéennes)

Anne Damour (ATLF – Association des traducteurs littéraires de France)

Pierre Janin (Ministère de la Culture et de la Communication de France)

Jörn Cambreleng (CITL – Collège international de traduction littéraire)

et Dieter Hornig

Grande-Bretagne

Shaun Whiteside (Association des auteurs)

Daniel Hahn (BCTL – Centre britannique pour la traduction littéraire)

Catrin Ashton (Wales Literature Exchange)

Antonia Byatt (Arts Council of England)

Grèce

Ismïni Katsouli-Kansi

Hongrie

Ildikó Lőrinszky (MEGY – Magyar Műfordítók Egyesülete)

Irlande

Giuliana Zeuli et Maire Nic Mhaolain (ITIA – Association des traducteurs et inteprètes d’Irlande)

Italie

Vincenzo Barca (Sindacato Nazionale scrittori - sezione traduttori)

et Elisa Comito, Anna D’Elia

Lettonnie

Ingmāra Balode

Lituanie

Jurgita Mikutyte (LLVS – Association lituanienne de traducteurs littéraires)

et Laimantas Jonusys

Macédoine

Jordan Plevnes et Liljana Plevnes (ESRA – Université des arts audiovisuels)

Malte

Nadia Mifsud Mutschler

Monténégro

Olivera Kusovac et Olivera Terzić (Institut des langues étrangères, Université du Monténégro)

Norvège

Bjørn Herrman

Pays-Bas

Alexandra Koch et Bas Pauw (Fondation néerlandaise des Lettres)

Petra Van Dijk (Université d’Utrecht)

Mark Pieters (Athenaeum – maison d’édition)

Haye Koningsveld (Ambo|Anthos – maison d’édition)

et Jeanne Crijns, Martine Vosmaer

Pologne

Elżbieta Kalinowska et Agnieszka Rasińska-Bóbr (Institut polonais du livre)

Elżbieta Tabakowska (Chaire UNESCO en études de traduction et communication interculturelle de l’Université Jagellonian de Cracovie)

Jerzy Jarniewicz (Université de Łódź; Literatura na świecie revue)

Stawomir Paszkiet et Karolina Szymaniak (Association des traducteurs littéraires de Pologne)

Beata Stasińska (W.A.B. – maison d’édition)

Portugal

Beata Cieszynska et Franco Jose Eduardo (APT – Association portugaise des traducteurs)

République Tchèque

Alena Lhotová (Obec překladatelů – Association des traducteurs littéraires de la République tchèque)

Václav Jamek (Université Charles de Prague)

et Markéta Hejkalová

Roumanie

Irina Horea (USR – Union roumaine des Auteurs)

Rodica Pop (Babes-Bolyai Université de Cluj)

et Anca Fronescu, Marina Vazaca

Serbie

Meral Tarar-Tutus et Miloš Konstantinović (UKPS – Association des traducteurs littéraires de Serbie)

Slovaquie

Olga Ruppeldtová (SPULL – Association des traducteurs littéraires de Slovaquie)

Martin Solotruk (Association Ars Poetica)

Miroslava Brezovská (Agence des auteurs)

Maša Kusá (Institut de la littérature du monde, Académie slovaque des sciences)

et Martin Djovčoš, Miloš Švantner, Dáša Zvončková

Slovénie

Barbara Juršič et Nada Marija Grošelj (DSKP – Association des traducteurs littéraires de Slovénie)

Suède

Lena Pasternak (Centre baltique pour des écrivains et des traducteurs)

et Johanna Hedenberg

Suisse

Sabine Graf (Stiftung Pro Helvetia)

Turquie

Akin Terzi (Cevbir)

Mehmet Demirtas (Kalem Literary Agency)

Remerciements

Le comité directeur PETRA aimerait remercier toutes les personnes ayant activement contribué à l'initiative PETRA, et plus particulièrement :

Henri Bloemen, Sigrid Bousset, Anne Casterman, Jacques De Decker et Françoise Wuilmart, membres du comité de travail Passa Porta

Grażyna Bienkowski, Nathalie Goethals, Anne Janssen, Nathalie Schmitz et Magdalena Siemieńska, membres du personnel de Passa Porta, pour leur travail de coordination

Anaïs-Trissa Khatchadourian de Transeuropéennes, **Miloš Švantner** de l'Association slovaque des traducteurs littéraires et **Elżbieta Kalinowska** de l'Institut polonais du livre pour leur aide

Andy Jelčić, pour ses contributions lors de nombreuses réunions PETRA en tant que représentant du CEATL.

Il aimerait également remercier tous les participants du congrès PETRA, et en particulier :

les présidents des différents groupes de travail : **Jürgen Jakob Becker, Henri Bloemen, Ildikó Lőrinszky, Carlo Van Baelen, Kurt Van Damme et Bart Vonck**

les intervenants principaux : **Vincenzo Barca, Peter Bergsma, Antje Contius, Holger Fock, Ghislaine Glas-son Deschaumes, Martin de Haan, Andy Jelčić, Burkhard Müller, Ton Naaijken, Mark Pieters, Beata Stasińska et Frédéric Young**

les intervenants : **María Teresa Gallego Urrutia, Yana Lubenova Genova, Dieter Hornig, Adan Kovacsics, Enrico Turrin et Françoise Wuilmart**

prise de notes pour les comptes rendus : **Morgane Batoz, Anne Casterman, Loes Chielens, Nadia d'Amélio, Christine Defoin et Taina Helkamo.**

Le comité directeur PETRA est très reconnaissant envers la Commission européenne pour son soutien moral et financier. Il aimerait tout particulièrement remercier :

Androulla Vassiliou, Commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme, de la jeunesse et des sports

Vladimír Šucha, ancien directeur à la Direction Générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne

Xavier Troussard, directeur intérimaire à la Direction Générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne

Cecilie Cave, Responsable de programme à la Direction Générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne

Ricard Moya, personne de contact à EACEA (Agence exécutive « Education, audiovisuel et culture »).

Il remercie également toutes les organisations et institutions qui ont, par leur soutien financier, rendu le projet PETRA possible :

la Calouste Gulbenkian Foundation, le CETL, le Expertisecentrum Literair Vertalen, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Fondation néerlandaise des Lettres, le Fonds flamands des Lettres, la Loterie nationale de Belgique, Ministère de la Culture de la République slovaque, la Robert Bosch Stiftung, la SABAM, la S. Fischer Stiftung, la Stiftung ProHelvetia et Wallonie-Bruxelles International.

Le comité directeur PETRA aimerait remercier toutes les personnes ayant participé à la création de cette publication, dans sa version française, anglaise et allemande :

Vincenzo Barca, Jürgen Jakob Becker, Peter Bergsma, Henri Bloemen, Jacques De Decker, Martin de Haan, Holger Fock, Andy Jelčić, Ildikó Lőrinszky et Françoise Wuilmart pour leurs textes inspirés

Ulrich Blumenbach, Anne Damour, John Fletcher, Holger Fock, Andreas Jandl, Andy Jelčić, Anna Petersdorf, Shaun Whiteside et Françoise Wuilmart pour leur important travail de traduction vers le français, anglais et allemand

Meike Beyersdorff, Anne Damour, Holger Fock, Sabine Müller, Helen Simpson, Shaun Whiteside et Françoise Wuilmart pour leur excellent travail de relecture pour le français, anglais et allemand

Henri Bloemen, Yana Lubenova Genova, Martin de Haan, Andy Jelčić et Ton Naaijken pour leurs conseils avisés. Enfin, nous remercions également toute personne aidant à la diffusion de cette publication.

Rédaction : Vincenzo Barca, Jürgen Jakob Becker, Peter Bergsma, Henri Bloemen, Paul Buekenhout, Jacques De Decker, Martin de Haan, Holger Fock, Andy Jelčić, Ildikó Lőrinszky, Bart Vonck et Françoise Wuilmart Traductions vers le français : Anne Damour et Françoise Wuilmart Relectures : Anne Damour, Aurore Picavet et Françoise Wuilmart Coordination : Grażyna Bienkowski, Nathalie Goethals, Anne Janssen, Caroline Mailleux et Magdalena Siemieńska Rédacteurs en chef : Paul Buekenhout et Bart Vonck Design et Impression : Kerschoffset (Zagreb)	ISBN 978 90 8141 0079 NUR 610 D/2012/11.968/8 Cette publication est une parution du projet PETRA. Textes © Literarisches Colloquium Berlin, Passa Porta, Institut polonais du livre, Association slovaque des traducteurs littéraires, Transeuropéennes et tous les auteurs et les traducteurs impliqués, 2012 Le projet PETRA a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que ses auteurs ; la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.
---	--

PETRA bénéficie du soutien financier de :

- Calouste Gulbenkian Fondation
- CETL
- Fondation néerlandaise des Lettres
- Commission européenne (Programme Culture de l'UE)
- Expertisecentrum Literair Vertalen
- Nederlandse Taalunie
- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Fonds flamand des Lettres
- Loterie Nationale de Belgique
- Ministère de la Culture de la République slovaque
- Ambassade du Portugal en Belgique
- Robert Bosch Stiftung
- SABAM
- S. Fischer Stiftung
- Stiftung Pro Helvetia
- Wallonie-Bruxelles International



PETRA



DG Éducation et culture

Programme «Culture»

Les conditions dans lesquelles s'exerce la traduction littéraire devraient changer.

Que vous soyez une personnalité ou un décideur politique, un traducteur, actif dans une organisation de traducteurs, dans un réseau littéraire, ou dans le domaine de l'éducation et de la formation du traducteur littéraire ; que vous soyez un éditeur, un critique littéraire, un organisateur d'événements littéraires multilingues ou de festivals, cette publication devrait vous intéresser.

Cher lecteur, essayons de faire bouger les choses.



TRANSEUROPEENNES